

Socfin

2020 RAPPORT ANNUEL

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS S.A.

Cette version du rapport annuel de la Société au 31 décembre 2020 est une retranscription libre du rapport annuel de la Société au 31 décembre 2020 tel que publié sur le site de la Bourse de Luxembourg (bourse.lu) en date du 20 mai 2021 à 17h38. En cas de divergence, seule la version publiée sur le site de la Bourse de Luxembourg fait foi.

SOMMAIRE

Portrait du Groupe	4
1. Présentation du Groupe	4
2. Historique	4
3. Structure du Groupe	5
4. Renseignements sur les participations de Socfin	6
Marché international du caoutchouc et des huiles végétales	9
1. Caoutchouc	9
2. Huiles végétales	12
Environnement et responsabilité sociale	15
Chiffres clés	16
1. Indicateurs d'activités	16
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés	17
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée	17
Données boursières	18
Faits marquants de l'exercice	18
Déclaration sur la gouvernance d'entreprise	19
1. Introduction	19
2. Charte de gouvernance d'entreprise	19
3. Conseil d'Administration	19
4. Les Comités du Conseil d'Administration	22
4.1. Comité d'Audit	22
4.2. Comité de Nomination et de Rémunération	23
5. Rémunérations	23
6. Notification de l'actionnariat	23
7. Calendrier financier	24
8. Audit externe	24
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale	24
10. Autres informations	24
Déclaration de conformité	25
Rapport de gestion consolidé	26
Rapport d'audit sur les états financiers consolidés	30
Etats financiers consolidés	35
1. Etat de la situation financière consolidée	35
2. Compte de résultat consolidé	37
3. Etat du résultat étendu consolidé	38
4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	39
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	40
6. Annexe aux états financiers consolidés	41
Note 1. Généralités et méthodes comptables significatives	41
Note 2. Filiales	54
Note 3. Correction d'erreurs	56
Note 4. Ecart d'acquisition	60
Note 5. Contrats de location	60
Note 6. Immobilisations incorporelles	63
Note 7. Immobilisations corporelles	64
Note 8. Actifs biologiques producteurs	66
Note 9. Immeubles de placement	67
Note 10. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives	68
Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	71
Note 12. Impôts différés	72
Note 13. Stocks	73
Note 14. Créances commerciales (actifs courants)	74

SOMMAIRE

Note 15. Autres créances (actifs courants)	74
Note 16. Actifs et passifs d'impôts exigibles	75
Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie	76
Note 18. Capital et prime d'émission	76
Note 19. Réserve légale	76
Note 20. Engagements de retraites	77
Note 21. Dettes financières	80
Note 22. Autres dettes	84
Note 23. Instruments financiers	85
Note 24. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice	87
Note 25. Dotations aux amortissements et pertes de valeur	87
Note 26. Dépréciations d'actifs	88
Note 27. Autres produits financiers	90
Note 28. Charges financières	90
Note 29. Charge d'impôts	90
Note 30. Résultat net par action	92
Note 31. Dividendes et tantièmes	93
Note 32. Informations relatives aux parties liées	93
Note 33. Engagements hors bilan	94
Note 34. Information sectorielle	95
Note 35. Gestion des risques	102
Note 36. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements	105
Note 37. Passifs éventuels	105
Note 38. Environnement politique et économique	108
Note 39. Evénements postérieurs à la date de clôture	108
Note 40. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé	108
Note 41. Correctif du 19 mai 2021	109
Rapport de gestion social	110
Rapport d'audit sur les états financiers sociaux	116
Etats financiers sociaux	120
1. Bilan au 31 décembre 2020	120
2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2020	122
3. Annexe aux états financiers sociaux de l'exercice 2020	123

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

Société Financière des Caoutchoucs S.A., en abrégé « Socfin » est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 5 décembre 1959 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

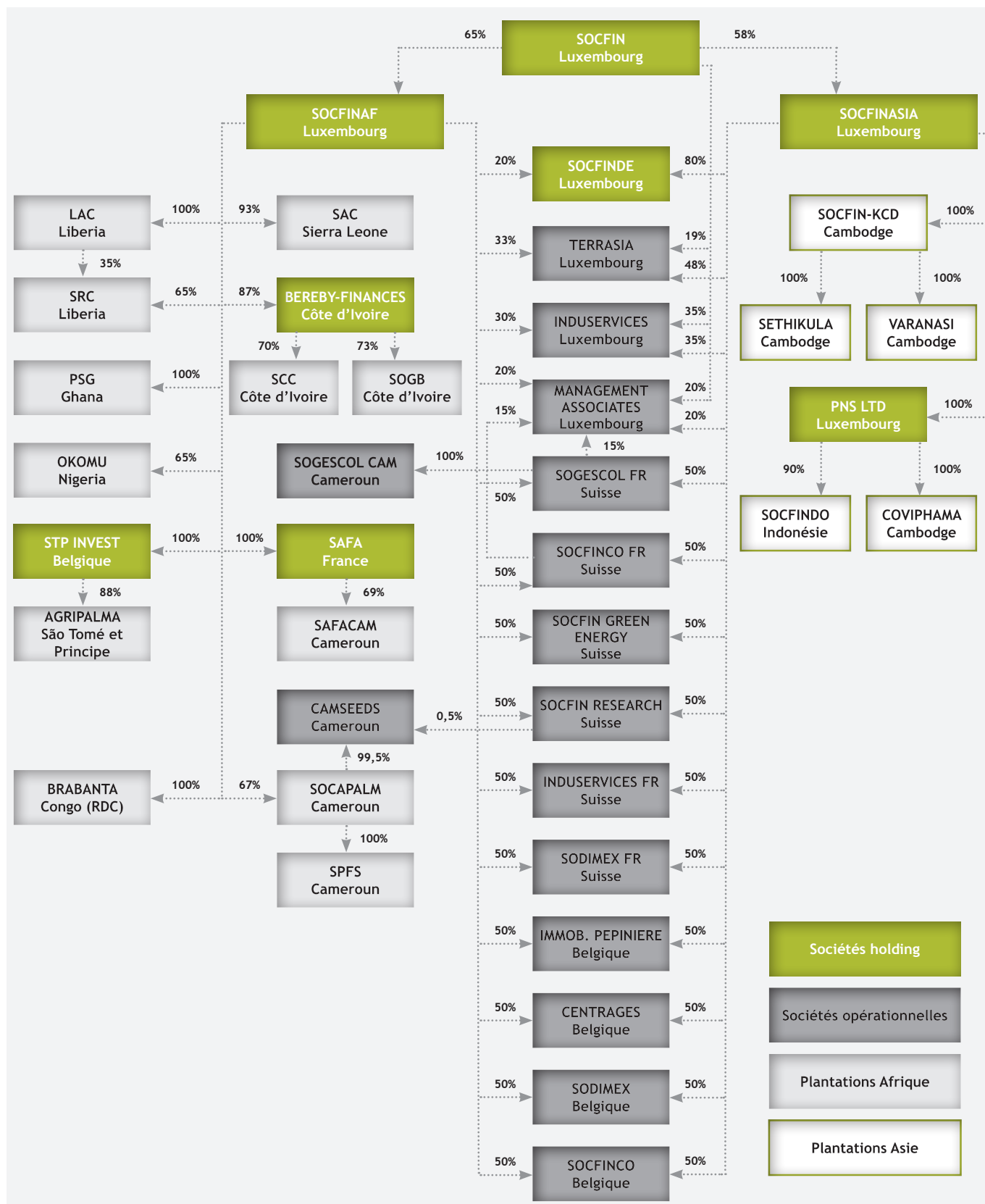
L'activité principale de Socfin consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 192.000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est. Socfin emploie 33.834 personnes et a réalisé en 2020, un chiffre d'affaires consolidé de 605,3 millions d'euros.

2. Historique

- **05/12/1959** Constitution de la Société Financière Luxembourgeoise S.A., en abrégé « Socfinal » sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **09/06/1960** Les titres Socfinal ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1960** Depuis sa constitution, Socfinal a investi, entre autre, dans : Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » S.A. (Belgique) ; Plantations Nord-Sumatra (Belgique) ; Selangor Plantations Company Berhad (Malaisie) ; Sennah Rubber Company Ltd (Angleterre) et différentes sociétés de cultures équatoriales congolaises.
- **31/12/1965** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements en Indonésie : Société de Cultures Asahan S.A. ; Société de Cultures Batangara S.A. ; Huileries de Deli S.A. et Société de Cultures Sungei Liput S.A.
- **31/12/1971** Socfinal investit dans la Compagnie Internationale de Cultures « Intercultures » S.A., société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg ; Socfin Industrial Development « Socfinde » S.A. (Luxembourg) et dans la Compagnie du Cambodge (France).
- **31/12/1972** Socfinal participe à la constitution de Socfinasia S.A. (Luxembourg) en échange des actions des sociétés indonésiennes Asahan, Batangara, Huileries de Deli et Sungei Liput. Socfinasia S.A. sera cotée à la Bourse de Luxembourg en 1973.
- **31/12/1975** Sortie des titres Socfin (Belgique) du portefeuille.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding S.A., société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1994** Socfinal investit à hauteur de 60% dans le capital de la SOGB (Côte d'Ivoire) suite à la privatisation de cette plantation ivoirienne. Cette participation sera cédée à Intercultures.
- **31/12/1999** Vente des participations Selangor Holding et Plantations Nord-Sumatra S.A.
- **31/12/2000** Cession des actions Sennah Rubber Company Ltd suite à l'OPA/OPE sur ces titres.
- **15/11/2006** Suite à la distribution de titres Intercultures par Socfinasia S.A. (spin-off), Socfinal détient directement, d'un côté Socfinasia S.A. (Asie) et de l'autre Intercultures (Afrique).
- **30/06/2008** Constitution de Management Associates (Luxembourg).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et le changement de la dénomination en Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin ». Changement de la dénomination d'Intercultures en Socfinaf S.A.
- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **29/08/2014** Socfin a échangé 9% des actions Socfinaf S.A. contre 100% des actions de la société de droit français, Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA ». Celle-ci détient 68,93% de Safacam S.A., une société camerounaise de plantation qui exploite 5.400 ha de palmiers à huile et 4.400 ha d'hévéas. A l'issue de cet échange, Socfin détient encore 55,08% de Socfinaf S.A.
- **31/12/2014** La participation SAFA a été amenée à Socfinaf S.A. par le biais d'une augmentation de capital par apport en nature. Socfin détient 56,48% du capital de Socfinasia S.A. et 58,79% du capital de Socfinaf S.A.

Portrait du Groupe

3. Structure du Groupe



Portrait du Groupe

4. Renseignements sur les participations de Socfin

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
1) Titres cotés		
<i>Luxembourg</i>		
Socfinasia S.A.	11.382.328	58,09%
Socfinaf S.A.	11.506.599	64,51%
2) Titres non cotés		
<i>Luxembourg</i>		
Terrasia S.A.	1.891	18,91%
Induservices S.A.	3.500	35,00%
Management Associates S.A.	2.000	20,00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfin détient une participation.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et

le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

Portrait du Groupe

SOCFINASIA S.A.

SOCFINASIA S.A. est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital : EUR 24.492.825.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 s'élève à EUR 32.138.586. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai prochain, la mise en paiement d'un solde de dividende de EUR 0,50 par action. Pour rappel, EUR 0,30 a déjà été versé fin 2020 au titre d'acompte sur l'exercice 2020.

Chiffres clés (milliers d'euros)

Au 31 décembre	2020	2019
Actifs immobilisés	314.839	314.805
Actifs circulants	110.955	96.084
Capitaux propres (*)	421.368	406.646
Dettes, provisions et tiers	4.126	4.242
Résultat de l'exercice	32.139	17.436
Résultat distribué	17.417	17.417
Cours de bourse (euro)	14,50	16,30
Dividende unitaire brut (euro)	0,80	0,80
Dividende/capitalisation boursière (%)	5,52	4,91
Participation de Socfin (%)	58,09	57,81

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

Portrait du Groupe

SOCFINAF S.A.

SOCFINAF S.A. est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale, pour l'essentiel dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture au 31 décembre 2020 par une perte de EUR 28.649.334. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai prochain de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2020.

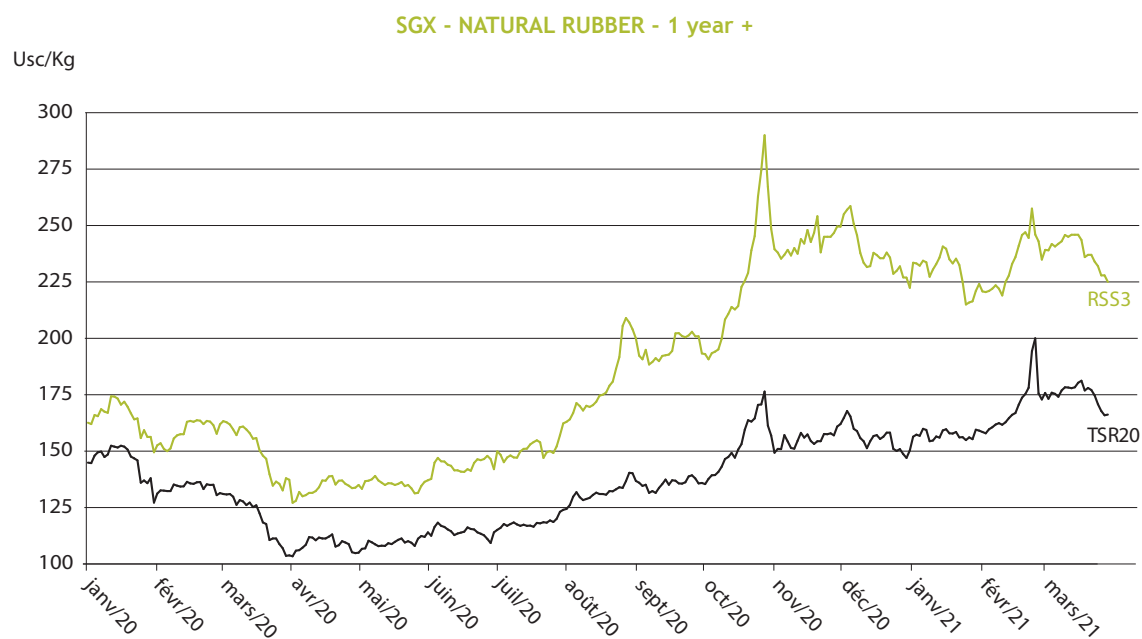
Capital : EUR 35.673.300

Chiffres clés (milliers d'euros)

Au 31 décembre	2020	2019
Actifs immobilisés	513.290	543.124
Actifs circulants	4.824	5.346
Capitaux propres	252.297	280.947
Dettes, provisions et tiers	265.821	267.524
Résultat de l'exercice	-28.649	21.577
Cours de bourse (euro)	11,10	12,00
Participation de Socfin (%)	64,51	62,00

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc



Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Le marché international en 2020

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1^{re} position sur SGX) en 2020 est de 1.317 USD/tonne FOB Singapour contre 1.406 USD/tonne en 2019.

Convertie en Euro, la moyenne annuelle des cours en 2020 est de 1.154 EUR/tonne contre 1.256 EUR/tonne en 2019.

Les cours du caoutchouc naturel qui étaient repartis à la hausse fin 2019 ont continué leur progression en début d'année et sont passés brièvement au-dessus des 1.500 USD/tonne au cours du mois de janvier. Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse des cours dont notamment, l'approche de l'hivernage, les inquiétudes liées au développement d'une maladie de l'hévéa dans plusieurs régions du Sud-Est asiatique et l'annonce d'un 1^{er} accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis.

La hausse des cours a connu un arrêt net avec l'émergence de la Covid-19 en Chine puis au niveau mondial. Les mesures de confinement et la mise à l'arrêt de l'activité industrielle dans de nombreux pays ont provoqué une chute de la demande et des prix des matières premières.

Les cours du caoutchouc naturel n'ont pas été épargnés. Le TSR20 1^{re} position sur SGX est passé de 1.520 USD/tonne à la mi-janvier à un niveau proche des 1.000 USD/tonne FOB Singapour vers la fin du mois de mars.

Tous les secteurs liés à l'industrie automobile ont subi la crise de plein fouet. Suite aux mesures de confinement et à l'arrêt brutal de la demande, la presque totalité des usines de voiture et de pneumatique à travers le monde a été mise à l'arrêt et/ou au mieux, a produit à capacité très réduite.

Avec la fin des premières mesures de confinement, les fabricants automobiles et les pneumaticiens ont progressivement redémarré leurs usines entraînant une reprise de la demande au 3^{ème} trimestre qui s'est sensiblement accélérée au 4^{ème} trimestre.

Dans ce contexte de reprise, les cours du caoutchouc naturel sont repartis à la hausse à partir du mois de juillet. Les perspectives d'amélioration de la demande et la baisse du dollar américain ont eu un effet haussier sur les prix.

La reprise de la demande, particulièrement soutenue en Chine, a coïncidé avec un ralentissement de la production de caoutchouc naturel en Asie du Sud-Est, également impactée par les restrictions liées à la Covid-19.

En effet, les mesures sanitaires prises par les gouvernements ont également perturbé l'accès des saigneurs dans des grands pays producteurs tels que la Thaïlande et la Malaisie. Des cours peu rémunérateurs ont également entraîné une contraction de l'offre au départ de certaines origines. A cela s'ajoute le facteur climatique « La Niña » qui a également impacté la production de caoutchouc naturel en Asie du Sud-Est.

Les cours du caoutchouc naturel ont atteint leur plus haut niveau de l'année à 1.764 USD/tonne à la fin du mois d'octobre, poussés par les fonds spéculatifs et ceci, juste avant de dénouer leurs positions à l'approche des élections américaines provoquant une correction du marché à des niveaux proches des 1.500 USD/tonne.

Le TSR20 1^{re} position FOB Singapour sur SGX a clôturé l'année 2020 à 1.503 USD/tonne.

Perspectives 2021

Les cours du caoutchouc naturel ont continué leur progression en ce début d'année et évoluent actuellement au-dessus des 1.700 USD/tonne.

La demande au niveau mondial est actuellement soutenue dans un contexte de réduction de l'offre à l'approche des périodes d'hivernage dans les pays producteurs.

Ce début d'année se caractérise également par des difficultés logistiques importantes au départ de l'Asie qui créent des problèmes d'approvisionnement en caoutchouc naturel notamment sur l'Europe et les Etats-Unis et poussent les prix à la hausse.

Alors que les pneumaticiens semblent progressivement retrouver leur niveau de production pré-COVID-19,

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

beaucoup d'incertitudes persistent quant à l'évolution du marché du caoutchouc naturel. L'évolution de la situation sanitaire au niveau mondial reste toujours très incertaine.

Dans ses dernières prévisions datées de décembre 2020, l'IRSG (International Rubber Study Group) estime désormais la production mondiale de caoutchouc naturel en 2020 à 12,94 millions de tonnes, en baisse de plus de 5% par rapport à 2019 et la consommation

mondiale à 12,70 millions de tonnes, en baisse de près de 7% par rapport à 2019.

L'IRSG estime la production mondiale de caoutchouc naturel en 2021 à 13,51 millions de tonnes et la consommation mondiale à 13,41 millions de tonnes.

Le TSR20 1^{re} position FOB Singapour sur SGX cote au 11 mars 2021 à 1.783 USD/tonne.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

2. Huiles végétales

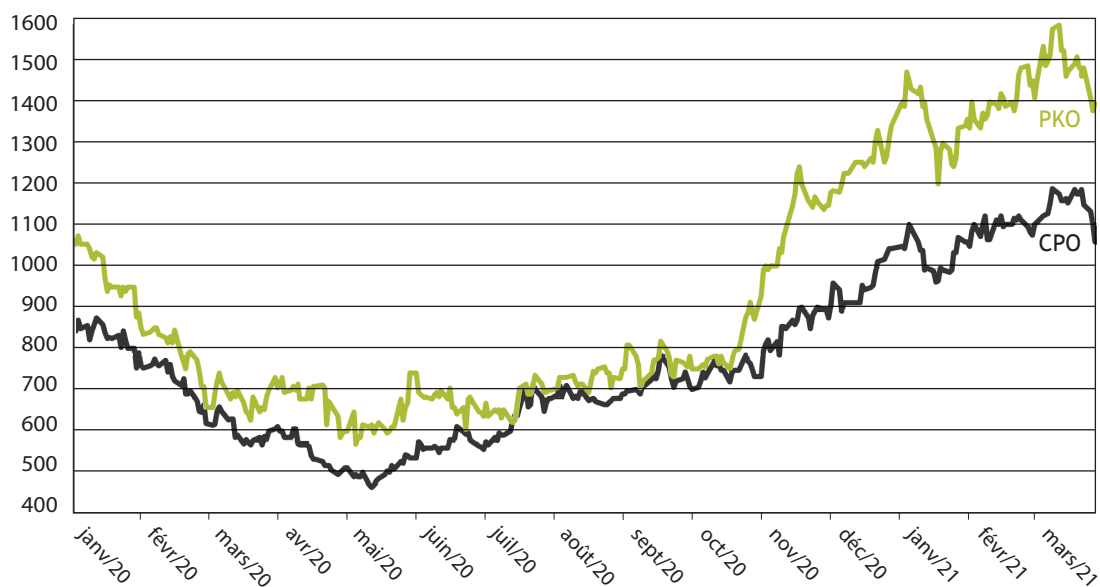
CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 5 years +

Usd/Mton



CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 1 year +

Usd/Mton



Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source : Oil World)

	2021 (*)	2020 (*)	2019	2018	2017	2016	2015	2005	1995
Indonésie	45,4	42,3	44,2	41,6	36,8	32,1	33,4	14,1	4,2
Malaisie	18,8	19,1	19,9	19,5	19,9	17,3	20,0	15,0	7,8
Autres	12,8	12,4	12,4	11,9	11,2	9,5	9,1	4,8	3,2
TOTAL	77,0	73,8	76,5	73,0	67,9	58,9	62,5	33,9	15,2

(*) Estimation.

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source : Oil World)

	Oct 2020 à sept 2021 (*)	2020 (*)	2019	2018	2017	2016	2015	2005	1995
Palme	77,0	73,8	76,5	73,0	67,9	58,9	62,5	33,9	15,2
Soja	60,0	58,0	56,8	56,8	53,9	51,5	48,8	33,6	20,2
Colza	25,9	25,2	24,9	25,6	25,4	25,0	26,3	16,2	10,8
Tournesol	18,9	21,4	20,7	19,0	19,0	16,4	15,1	9,7	8,7
Coton	4,4	4,6	4,6	4,7	4,2	4,1	4,7	5,0	3,9
Arachide	4,0	3,9	3,7	4,0	4,2	3,7	3,7	4,5	4,3
Palmiste	8,1	7,8	8,1	7,7	7,2	6,4	6,8	4,0	2,0
Coprah	2,8	2,6	2,9	2,9	2,4	2,7	2,9	3,2	3,3
TOTAL	201,1	197,3	198,2	193,7	184,2	168,7	170,8	110,1	68,4

(*) Estimation.

Le marché international en 2020

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam en 2020 est de 715 USD/tonne contre 566 USD/tonne en 2019, qui était la moyenne annuelle la plus basse depuis 2006.

L'année 2019 avait en effet été marquée par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine qui avait fortement perturbé la majorité des marchés des matières premières. Dans le même temps, les stocks d'huiles végétales dans le monde sont restés élevés une grande partie de l'année, pesant de façon négative sur les prix.

Les cours de l'huile de palme ont cependant connu un très net rebond fin 2019-début 2020 portés notamment par les annonces faites par la Malaisie et l'Indonésie d'augmenter leur consommation d'huile de palme pour la fabrication de biodiesel dès 2020 (B20 en Malaisie et B30 en Indonésie). Ces annonces ont coïncidé avec un ralentissement de l'offre dans les pays producteurs.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam s'échangeaient vers la mi-janvier 2020 aux alentours des 850 USD/tonne. La hausse des cours a connu un coup d'arrêt lorsque l'Inde, 1^{er} importateur mondial d'huile de palme, a annoncé vouloir boycotter les importations d'huile en provenance de Malaisie sur fond de tensions géopolitiques entre les deux pays.

Peu de temps après, c'est l'émergence de la Covid-19 en Chine puis au niveau mondial qui a entraîné les cours de l'huile de palme dans une spirale baissière.

La chute des cours du pétrole, qui s'échangeaient à près de 70 USD le baril début janvier et qui sont momentanément passés sous la barre des 30 USD le baril en avril, a également impacté la demande d'huile de palme pour la fabrication de biodiesel.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont touché leur plus bas niveau de l'année vers la mi-mai et sont passés brièvement sous le seuil des 500 USD/tonne.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

La demande d'huile de palme est repartie à la hausse avec la fin des mesures de confinement. Dans le même temps, la Covid-19 a également impacté l'offre d'huile de palme. Les restrictions de circulation ont en effet entraîné des problèmes de main d'œuvre dans certaines régions d'Asie du Sud-Est entravant le processus de récolte. A cela s'ajoute une baisse des rendements provoquée par une réduction de l'utilisation des engrais et par un possible vieillissement de certains vergers, conséquence directe des bas niveaux de prix depuis 3 ans.

Les pays producteurs d'Asie du Sud-Est ont également été touchés par de fortes précipitations au dernier trimestre 2020, suite au facteur climatique « La Niña » qui a provoqué un ralentissement de la production d'huile de palme.

Dans ses dernières prévisions datées du mois de février 2021, Oil World estime désormais que la production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté de 5 millions de tonnes en 2018 et de plus de 3 millions de

tonnes en 2019, aurait baissé d'environ 2,7 millions de tonnes en 2020.

Depuis le mois de septembre, l'huile de palme a par ailleurs bénéficié de la hausse des cours du soja, portés par une très forte demande de la Chine pour le soja américain et par des conditions climatiques défavorables en Amérique du Sud.

Dans le même temps, les exportations d'huile de palme vers l'Inde, la Chine ou le Pakistan se sont intensifiées, accentuant la pression sur les stocks des pays producteurs.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont ainsi connu un rebond spectaculaire depuis le mois de juin 2020 et ont clôturé au 31 décembre 2020 aux alentours des 1.050 USD/tonne, soit une progression de près de 110% par rapport à leur plus bas niveau annuel du mois de mai.

Perspectives 2021

Selon Oil World, la production d'huile de palme devrait augmenter de façon significative en 2021 et pourrait atteindre 77 millions de tonnes.

Cependant, la pression actuelle sur les stocks, à leur plus bas niveau depuis 3 ans, reste forte et devrait continuer de donner du support aux cours de l'huile de palme dans les prochains mois.

A cela s'ajoutent la hausse des cours du pétrole et des problèmes climatiques qui perturbent les récoltes de soja en cours en Amérique du Sud.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam cote au 11 mars 2021 aux alentours des 1.125 USD/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation annuel de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2020. Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le rapport annuel de développement durable est également disponible sur simple demande au siège social de la Société.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		Hévéa	Palmier
Au 31 décembre 2020			
Immatures (par année de planting)			
2020		802	2.337
2019		1.528	2.085
2018		2.405	3.576
2017		1.953	0
2016		1.684	0
2015		2.789	0
2014		3.447	0
2013		1.582	0
2012		666	0
2011		490	0
Total immatures		17.346	7.998

Jeunes	(de 8 à 11 ans)	17.885	(de 4 à 7 ans)	38.310
Matures	(de 12 à 22 ans)	17.472	(de 8 à 18 ans)	43.400
Vieux	(plus de 22 ans)	9.857	(plus de 18 ans)	40.225
Total en production		45.213		121.936
TOTAL		62.560		129.934

Superficies (hectares)	2020	2019	2018	2017	2016
Palmier	129.933	129.667	130.575	128.188	124.595
Hévéa	62.560	63.190	63.726	63.885	64.797
TOTAL	192.493	192.857	194.301	192.073	189.392

Production	2020	2019	2018	2017	2016
Huile de palme (tonnes)	503.926	468.441	456.781	432.470	376.810
Production propre	468.303	434.013	426.227	407.741	356.012
Achats aux tiers	35.623	34.428	30.554	24.730	20.798
Caoutchouc (tonnes)	160.411	162.975	144.845	129.672	123.645
Production propre	64.082	68.873	62.895	63.374	58.595
Achats aux tiers	96.329	94.102	81.950	66.297	65.050
Semences (milliers)					
Production propre	9.454	6.308	14.875	14.149	16.064

Chiffres clés

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2020	2019 Retraité (*)	2018 Retraité (*)	2017	2016
Palmier	346,5	308,5	306,0	315,2	281,8
Hévéa	182,7	200,3	162,8	191,8	148,6
Autres produits agricoles	4,5	3,8	9,4	8,5	10,6
Activités commerciales	64,5	72,4	56,2	100,8	68,8
Autres	7,1	6,8	6,9	9,4	7,5
TOTAL	605,3	591,9	541,3	625,8	517,3

(*) Se référer à la note 3.

Personnel	2020	2019	2018	2017	2016
Effectifs moyens	33.834	34.916	33.780	31.312	30.608

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	2020	2019 Retraité (**)	2018 Retraité (**)	2017	2016
Chiffre d'affaires	605	592	541	626	517
Résultat opérationnel	88	81	91	132	78
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	6	9	17	26	11
EBITDA	168	152	153	198	144
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	141	93	87	172	99
Flux de trésorerie libre (*)	59	20	-20	70	13

EBITDA = Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

(*) Flux de trésorerie libre = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles + flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

(**) Se référer à la note 3.

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	2020	2019 Retraité (*)	2018 Retraité (*)	2017	2016
Actifs biologiques producteurs	468	520	512	480	504
Autres actifs non-courants	339	361	356	331	353
Actifs courants	224	227	209	228	277
Capitaux propres totaux	576	640	642	624	662
Passifs non-courants	144	237	171	183	242
Passifs courants	311	229	263	232	230

(*) Se référer à la note 3.

Données boursières

(euros)	2020	2019 Retraité (**)	2018 Retraité (**)	2017	2016
Nombre d'actions	14.159.720	14.159.720	14.159.720	14.159.720	14.159.720
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	284.874.406	317.582.175	316.147.225	304.236.433	327.128.087
Résultat net par action non diluée	0,33	0,64	0,98	1,81	0,81
Dividende par action	0	0,55	0,55	0,60	0,60
Cours de bourse					
minimum	18,20	23,20	23,80	23,31	21,16
maximum	27,00	29,00	30,40	32,50	26,13
clôture	23,20	26,60	28,00	31,00	24,23
Capitalisation boursière (*)	328.505.504	376.648.552	396.472.160	438.951.320	343.090.016
Dividendes distribués/Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	N.a.	85,94%	56,12%	33,15%	74,07%
Dividendes/capitalisation boursière	N.a.	2,07%	1,96%	1,94%	2,48%
Cours de bourse/résultat net par action non diluée	70,30	41,56	28,57	17,13	29,91

(*) La capitalisation boursière résulte de la multiplication du nombre d'actions par le cours de bourse à la clôture.

(**) Se référer à la note 3.

Faits marquants de l'exercice

- Acquisition de 55.649 actions de Socfinasia S.A. pour porter le pourcentage de détention à 58,09%.
- Acquisition de 448.089 actions de Socfinaf S.A. pour porter le pourcentage de détention à 64,51%.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfin est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 17 mars 2021 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1981	AGO 2022
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGE 1990	AGO 2025
Administration and Finance Corporation « AFICO » représentée par M. Luc Boedt	Belge	1955	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2023
M. Philippe de Taux	Belge	1951	Administrateur ^(b) et Secrétaire Général	AGO 1998	AGO 2024
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur délégué ^(b)	AGO 2020	AGO 2026

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

Monsieur Hubert Fabri, Administrateur sortant, est rééligible. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2021 de procéder au renouvellement de ce mandat.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » et Socfinasia.
- Administrateur du Conseil d'Administration de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Financière de l'Odete SE, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Financière de l'Odete SE ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Censeur de Vivendi ;
- Administrateur de Financière de l'Odete SE ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge.

Administration and Finance Corporation « AFICO »

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Philippe de Traux

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur et Secrétaire Général de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm », Okomu Oil Palm Company et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA » au Conseil de S.A.F.A. Cameroun « Safacam ».

François Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » Socfinasia et Socfinaf ;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » et Palmeraies de Mopoli.

Philippe Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinasia et Socfinaf ;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin ».

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli.

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs,

les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à

mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois.

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2020 : 92%
- 2019 : 92%
- 2018 : 97%
- 2017 : 96%
- 2016 : 97%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1^{er} janvier 2021 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2020.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- ✓ Madame Valérie Hortefeux
(membre indépendante)
- ✓ Monsieur Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- ✓ Monsieur Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 mai 2021.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfin sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même,

pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfin au titre de l'exercice 2020 s'élève à EUR 7.549.913 contre EUR 6.963.195 pour l'exercice 2019.

Les Administrateurs de Socfin n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionnariat

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote (*)	Pourcentage détenu	Date de la notification
Geselfina S.A. FL-9490 Vaduz		24,25	02/01/2017
AFICO S.A. L-1650 Luxembourg	2.596.352	18,33	02/01/2017
Twosun Fin. S.A. FL-9490 Vaduz		11,65	02/01/2017
Hubert Fabri	1.000	0,01	02/01/2017
Total Hubert Fabri (direct et indirect)		54,24	
Bolloré Participations S.A. F-29500 Ergué Gaberic	50	0,007	10/03/2008
Bolloré F-29500 Ergué Gaberic	120.338	16,901	10/03/2008
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	82.111	11,532	10/03/2008
Technifin CH-1705 Fribourg	56.000	7,865	10/03/2008
Plantations des Terres Rouges L-1724 Luxembourg	13.404	1,883	10/03/2008
Compagnie des Glénans F-29500 Ergué Gaberic	4.000	0,562	10/03/2008
Total Bolloré Participations (direct et indirect)	275.903	38,750	

(*) Toutes les notifications déposées avant le 1er juillet 2011, date effective de la division des actions par 20, se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 712.000.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

7. Calendrier financier

25 mai 2021	Assemblée Générale Ordinaire à 12h
Fin septembre 2021	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2021
Mi-novembre 2021	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 ^{ème} trimestre 2021
Fin mars 2022	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2021
Fin avril 2022	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2021
Mi-mai 2022	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 ^{er} trimestre 2022
31 mai 2022	Assemblée Générale Ordinaire à 12h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu dans la rubrique « OAM » et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé

Ernst & Young S.A. « EY »
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2020, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 735.695 TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2020.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence. Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2020.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »). La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes

d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfin et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et ;
- (b) que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 intègrent aux comptes annuels de Socfin toutes les filiales dont le détail est donné dans la note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfin (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005. Toutes les normes applicables au 31 décembre 2020 concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2020, le résultat consolidé « Part du Groupe » s'inscrit à 4,7 millions d'euros contre 9,0 millions d'euros en 2019. Il en résulte un profit net « Part du Groupe » de 0,33 euro par action contre 0,64 euro en 2019.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2020 s'élève à 605,3 millions d'euros contre 591,9 millions d'euros en 2019 (+13,4 millions d'euros). Cette variation du chiffre d'affaires résulte principalement de la hausse des prix (+28,1 millions d'euros), de la hausse des quantités vendues (+18,5 millions d'euros), de la dépréciation des devises de transaction par rapport à l'euro (-23,3 millions d'euros) ainsi que la baisse du chiffre d'affaires relatif à la commercialisation des produits hors-groupe (-9,9 millions d'euros).

Le résultat opérationnel s'élève à 88,1 millions d'euros contre 80,7 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les autres produits financiers sont en hausse à 6,2 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2019. Ils sont principalement composés de gains de change pour 5,3 millions d'euros.

Les charges financières s'établissent à 32,9 millions d'euros contre 20,0 millions d'euros au 31 décembre 2019. Elles sont principalement composées de pertes de change et d'écarts de conversion pour un montant de 15,7 millions d'euros, d'intérêts débiteurs pour 12,6 millions d'euros et de la dépréciation des créances pour 2,4 millions d'euros.

La charge d'impôts est en baisse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 32,7 millions d'euros contre 35,7 millions d'euros en 2019. Les produits d'impôts différés, quant à eux, s'élèvent à 1,6 millions d'euros contre 1,3 millions d'euros en 2019.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfin se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 807,0 millions d'euros contre 880,2 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une baisse de 73,2 millions d'euros, principalement en raison de la baisse de la valeur nette des actifs biologiques de 52,0 millions d'euros et de la baisse de la valeur nette des autres immobilisations corporelles de 15,5 millions d'euros ;
- d'actifs courants qui s'élèvent à 224,0 millions d'euros contre 226,7 millions d'euros au 31 décembre 2019, principalement en raison de la baisse des créances commerciales de 7,1 millions d'euros atténuée par une légère hausse de la trésorerie de 2,8 millions d'euros.

Les capitaux propres « Part du Groupe » s'élèvent à 284,9 millions d'euros contre 317,6 millions d'euros au 31 décembre 2019. Cette baisse des fonds propres de l'ordre de 32,7 millions d'euros provient pour l'essentiel de la variation de la réserve pour écart de conversion (-32,6 millions d'euros), de l'affectation des résultats (-7,1 millions d'euros, solde 2019 et acompte 2020 inclus) et du résultat de l'exercice (+4,7 millions d'euros).

Rapport de gestion consolidé

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action « Part du Groupe » avant distribution du solde du dividende de 20,12 euros contre 22,43 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2020, le cours de bourse s'élève quant à lui à 23,20 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 455,2 millions d'euros contre 466,4 millions d'euros un an plus tôt. Cette variation provient principalement de la variation nette d'emprunt de 18,4 millions d'euros.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2020, la trésorerie nette s'élève à 54,2 millions d'euros, en hausse de 8,5 millions d'euros sur l'exercice (contre une hausse de 24,7 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur).

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 140,9 millions d'euros

durant l'exercice 2020 (93,0 millions d'euros en 2019) et la capacité d'autofinancement à 156,0 millions d'euros contre 134,7 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Les opérations d'investissement ont mobilisé 81,4 millions d'euros (contre 73,4 millions d'euros en 2019).

Les opérations de financement ont, quant à elles, mobilisé 46,4 millions d'euros (contre 4,5 millions d'euros générés en 2019). Il s'agit principalement de 27,2 millions d'euros de paiement de dividendes, de 12,3 millions d'euros d'intérêts payés et de 4,4 millions d'euros résultant de la position nette de remboursement et paiement des emprunts.

Au 31 décembre 2020, l'EBITDA s'élève à 168,0 millions d'euros contre 151,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société (voir notes 23 et 35).

PERSPECTIVES 2021

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US, par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Étant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement post-clôture important concernant le Groupe n'est à signaler.

Rapport de gestion consolidé

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Outre les mesures sanitaires prises par le Groupe et décrites dans le rapport de développement durable, le Groupe a, au début de la crise de la Covid-19, limité la saignée des hévéas aux parcelles les plus productives. Il en résulte une production de caoutchouc propre inférieure de 14% au budget. Cette baisse de production a été compensée par l'augmentation des achats aux tiers.

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité huile de palme.

Les prévisions financières du Groupe pour les exercices 2021 et 2022, les niveaux soutenus des prix de marchés dans cette première partie de l'année, indiquent que l'activité générera des liquidités suffisantes pour faire face aux obligations du Groupe et assurer la perspective de continuité de l'exploitation.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires sur la manière dont ces règles sont implémentées sont disponibles dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel ainsi que dans le rapport de gestion des comptes sociaux de la Société.

SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

Rapport de gestion consolidé

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe. Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financière des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITE SOCIALE

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Un rapport annuel sur ces aspects (Rapport développement durable) est mis à la disposition des actionnaires sur le site internet du Groupe ou sur simple demande au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux actionnaires de Société Financière des Caoutchoucs S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Financière des Caoutchoucs S.A. et de ses filiales (le "Groupe") comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020 ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations dans les capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états

financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers consolidés, qui décrit les conséquences des erreurs et des reclassifications des exercices antérieurs à 2020 selon la norme IAS 8. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Nous attirons l'attention sur la note 41 des états financiers consolidés, qui décrit que les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2020 initialement approuvés par le Conseil d'Administration en date du 30 avril 2021 ont été retraités et ont fait l'objet d'un nouvel arrêté en date du 19 mai 2021 avec émission d'une opinion d'audit révisée à cette date. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Autre sujet

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 ont été audités par un autre Réviseur d'Entreprises Agréé qui a émis une opinion non-modifiée sur ces états financiers consolidés le 9 avril 2020.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Pertes de valeur sur actifs biologiques

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur des actifs biologiques du Groupe s'élève à 468 millions d'euros pour un total d'actifs de 1.031 millions d'euros.

Le Groupe possède des actifs biologiques en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques principalement constitués de plantations de palmier à huile et d'hévéas sont évalués selon les principes définis dans la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles ». Ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

La note 26 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe des états financiers consolidés décrit la méthodologie mise en œuvre par la Direction du Groupe pour vérifier s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture. Lorsqu'un tel indice est identifié, la direction du Groupe détermine la valeur recouvrable desdits actifs biologiques et détermine ainsi la perte de valeur qui sera comptabilisée le cas échéant.

L'indice de perte de valeur retenu par le Groupe est une baisse des cours du caoutchoucs naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) à la date de clôture supérieure à 15% par rapport à une moyenne des valeurs sur cinq ans. Le Groupe compare également la moyenne sur six mois ainsi que la moyenne sur les douze derniers mois de ces cours à la moyenne de ces mêmes valeurs sur cinq ans.

Pour l'huile de palme qui est vendue principalement sur les marchés locaux, le Groupe étudie également les prix de vente locaux, considérant qu'une baisse de ces prix à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe analyse les indicateurs de performance internes suivants :

- Spécificités du marché local (évolution de l'offre et de la demande, ...);
- Indices physiques de perte de valeur ;

- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés et implique des jugements importants de la direction du Groupe notamment sur les prévisions financières et sur le choix des taux d'actualisation.

Nous avons considéré que la valeur des actifs biologiques est une question clé de l'audit en raison :

- de leur importance par rapport à l'ensemble des actifs du Groupe ;
- de l'appréciation de l'existence d'un indice de perte de valeur ;
- de la détermination de leur valeur recouvrable qui fait appel à des jugements et estimations importants.

Réponse d'audit apportée

Afin d'apprécier le caractère raisonnable des indices de pertes de valeur et le cas échéant, déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Evaluer la conformité de la méthodologie appliquée par la direction du Groupe avec les dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » ;
- Analyser les modalités de mise en œuvre de cette méthodologie en portant une attention particulière aux indices de perte de valeur pris en compte ;
- Analyser le caractère exhaustif de l'identification des indicateurs de pertes de valeur :
 - Evaluer les analyses effectuées par la direction du Groupe pour identifier l'existence d'indice de perte de valeur en comparant les données sous-jacentes des analyses aux données sources ;
 - Comparer l'évolution des taux de rendement à l'hectare ; et

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

- Superviser les travaux d'audit des auditeurs des filiales significatives afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur, en s'assurant notamment que des visites sur les sites des plantations ont été effectuées ;
- En cas d'identification d'un indice de perte de valeur, nous avons :
 - Evaluer la pertinence de la méthodologie appliquée afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques et du caractère raisonnable de l'éventuelle perte de valeur comptabilisée ;
 - Analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie afin de déterminer le calcul de la valeur d'utilité ;
 - Evaluer la raisonnable des hypothèses et des données utilisées par la direction du Groupe ; et
 - Réconcilier les principales données utilisées dans le modèle aux informations auditées par les auditeurs de filiales significatives.
- Evaluer si les informations requises par la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » concernant les actifs biologiques sont bien présentées dans les notes aux comptes consolidés.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion consolidé et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou

encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport

sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mai 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est d'un an.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise présentée aux pages 19 à 24 relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont en concordance avec les états financiers consolidés et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Yves Even

Luxembourg, le 19 mai 2021

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

		31/12/2020	31/12/2019 Retraité (*)	1/01/2019 Retraité (*)
ACTIFS	Note	EUR	EUR	EUR
Actifs non-courants				
Ecarts d'acquisition	4	4.951.057	4.951.057	4.951.057
Droits d'utilisation d'actifs	5	10.967.008	10.934.472	11.927.639
Immobilisations incorporelles	6	3.317.296	4.034.412	3.761.830
Immobilisations corporelles	7	297.094.657	312.637.182	321.018.727
Actifs biologiques producteurs	8	467.571.358	519.541.938	512.116.924
Immeubles de placement	9	4.059.355	4.223.095	4.505.864
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	11	847.018	896.015	929.476
Avances à long terme		1.843.046	4.577.585	4.473.170
Actifs d'impôts différés	12	14.640.684	16.685.305	16.425.585
Autres actifs non-courants		1.741.740	1.749.253	160.680
		807.033.219	880.230.314	880.270.952
Actifs courants				
Stocks	13	102.336.152	102.984.208	90.467.278
Créances commerciales	14	34.081.813	41.198.788	26.833.767
Autres créances	15	14.342.461	13.394.936	16.456.127
Actifs d'impôts exigibles	16	14.317.805	13.014.084	14.878.461
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	58.911.453	56.069.031	59.941.616
		223.989.684	226.661.047	208.577.249
TOTAL ACTIFS		1.031.022.903	1.106.891.361	1.088.848.201

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

		31/12/2020	31/12/2019 Retraité (*)	1/01/2019 Retraité (*)
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EUR	EUR	EUR
Capitaux propres part du Groupe				
Capital souscrit	18	24.779.510	24.779.510	24.779.510
Prime d'émission	18	501.847	501.847	501.847
Réserve légale	19	2.477.951	2.477.951	2.492.000
Réserves consolidées		376.520.345	372.347.328	365.132.613
Ecart de conversion		-124.110.578	-91.541.253	-91.390.585
Résultat de l'exercice		4.705.333	9.016.793	13.836.174
		284.874.408	317.582.176	315.351.559
Participations ne donnant pas le contrôle	10	290.923.286	322.894.136	325.227.913
Capitaux propres totaux		575.797.694	640.476.312	640.579.472
Passifs non-courants				
Passifs d'impôts différés	12	11.392.298	14.046.713	15.476.383
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	20	50.928.284	54.621.645	48.366.281
Dettes financières à plus d'un an	21	63.397.224	148.727.610	99.607.945
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	5, 21	11.081.167	11.958.683	12.877.380
Autres dettes	22	7.685.924	8.001.208	7.739.836
		144.484.897	237.355.859	184.067.825
Passifs courants				
Dettes financières à moins d'un an	21	151.311.847	84.417.308	115.354.215
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location		1.623.082	1.381.083	1.454.756
Dettes commerciales		43.265.314	41.943.416	43.798.785
Passifs d'impôts exigibles	16	32.208.682	22.182.525	23.999.047
Provisions		743.489	1.145.768	2.958.980
Autres dettes	22	81.587.898	77.989.090	76.635.121
		310.740.312	229.059.190	264.200.904
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1.031.022.903	1.106.891.361	1.088.848.201

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

2. Compte de résultat consolidé

		2020	2019 Retraité (*)
	Note	EUR	EUR
Produits des activités ordinaires	34	605.326.130	591.902.922
Production immobilisée		16.898.231	23.867.471
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		2.101.456	-7.028.127
Autres produits opérationnels		11.285.961	18.254.919
Matières premières et consommables utilisés		-226.536.322	-226.813.736
Autres charges externes		-81.097.097	-88.665.386
Frais de personnel	24	-142.494.346	-140.392.789
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	25	-74.913.425	-63.067.815
Autres charges opérationnelles		-22.490.390	-27.309.176
Résultat opérationnel		88.080.198	80.748.283
Autres produits financiers	27	6.154.633	5.895.571
Plus-values sur cessions d'actifs		194.675	1.141.473
Moins-values sur cessions d'actifs		-1.117.435	-720.555
Charges financières	28	-32.855.631	-19.984.526
Résultat avant impôts		60.456.440	67.080.246
Charge d'impôts sur le résultat	29	-32.735.899	-35.690.288
Produit d'impôts différés	29	1.591.001	1.274.061
Résultat net de l'exercice		29.311.542	32.664.019
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		24.606.210	23.647.226
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		4.705.332	9.016.793
Résultat net par action non dilué	30	0,33	0,64

Nombre d'actions Socfin	14.159.720	14.159.720
Résultat net par action non dilué	0,33	0,64
Résultat net par action dilué	0,33	0,64

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

3. Etat du résultat étendu consolidé

		2020	2019 Retraité (*)
	Note	EUR	EUR
Résultat net de l'exercice		29.311.542	32.664.019
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels	20	-1.212.016	-964.145
Impôts sur les pertes et gains actuariels		405.642	111.009
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	11	-48.997	-33.461
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu		12.220	9.062
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		-843.151	-877.535
Variation de la juste valeur des instruments de couverture, avant impôts		0	-7.831
Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments de couverture des entités contrôlées		0	2.121
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-58.716.274	2.374.367
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		-58.716.274	2.368.657
Total des autres éléments du résultat étendu		-59.559.425	1.491.122
Résultat étendu		-30.247.883	34.155.141
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		-3.428.140	25.427.046
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		-26.819.743	8.728.095

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

		2020	2019
			Retraité (*)
	Note	EUR	EUR
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		4.705.329	9.016.793
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		24.606.210	23.647.216
Juste valeur de la production agricole	13	7.798.959	2.898.149
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		9.185.979	-2.756.727
Dotations et reprises aux amortissements et réductions de valeur	25	74.913.425	63.067.815
Provisions et autres charges		2.458.094	4.855.096
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		930.351	-420.918
Charge d'impôts	29	31.144.898	34.416.227
Capacité d'autofinancement		156.047.797	134.723.660
Intérêts payés	27, 28	12.483.274	10.947.426
Impôts payés	29	-32.735.899	-35.690.288
Variation de stocks		-13.954.328	-517.590
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-1.850.729	-9.579.730
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		16.613.632	-8.405.115
Variations des produits/charges constatés d'avance		4.263.236	1.498.680
Variation du besoin en fonds de roulement		5.071.811	-17.003.755
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		140.866.983	92.977.041
Activités d'investissement			
Paieement pour acquisition de filiales		-6.547.548	-3.918.957
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		235.567	-394.757
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	7, 8	-77.215.552	-70.866.790
Cessions d'immobilisations corporelles		2.216.083	537.263
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		-56.818	1.271.990
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-81.368.268	-73.371.251
Activités de financement			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère		-7.079.860	-7.787.846
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-20.080.163	-22.960.936
Produits d'emprunts		23.410.733	83.992.571
Remboursements d'emprunts		-27.766.069	-36.251.125
Remboursements de dettes liées aux contrats de location		-2.382.735	-1.591.544
Intérêts payés	27, 28	-12.483.275	-10.947.426
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-46.381.369	4.453.694
Incidence des écarts de conversion		-4.619.938	597.668
Variation nette de trésorerie		8.497.408	24.657.154
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	17	45.657.888	21.000.735
Trésorerie au 31 décembre	17	54.155.296	45.657.888
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		8.497.408	24.657.153
EBITDA	36	167.970.649	151.569.155

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consoli- dées	Capitaux propres attribuables aux proprié- taires de la société mère	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2019	24.779.510	501.847	2.492.000	-91.405.853	382.183.355	318.550.859	327.637.345	646.188.204
Impact de l'application de la norme IFRS 16 : Contrats de location (note 5)					-795.664	-795.664	-904.120	-1.699.784
Situation au 1^{er} janvier 2019 - Ajusté	24.779.510	501.847	2.492.000	-91.405.853	381.387.691	317.755.195	326.733.225	644.488.420
Retraitement des comptes d'ouverture (note 3)				15.268	-2.418.904	-2.403.636	-1.505.312	-3.908.948
Situation au 1^{er} janvier 2019 - Retraité (*)	24.779.510	501.847	2.492.000	-91.390.585	378.968.787	315.351.559	325.227.913	640.579.472
Résultat de l'exercice					9.016.793	9.016.793	23.647.226	32.664.019
Pertes et gains actuariels					-572.596	-572.596	-280.540	-853.136
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-5.710	-5.710	0	-5.710
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-14.296	-14.296	-10.103	-24.399
Ecarts de conversion				303.904	0	303.904	2.070.463	2.374.367
Transfert entre réserves			-14.049		14.049	0	0	0
Résultat étendu			-14.049	303.904	8.438.240	8.728.095	25.427.046	34.155.141
Dividendes (note 31)					-7.079.860	-7.079.860	-20.800.888	-27.880.748
Acomptes sur dividendes (note 31)					-707.986	-707.986	-2.160.047	-2.868.033
Autres variations				-454.572	1.744.940	1.290.368	-4.799.888	-3.509.520
Transactions avec les actionnaires				-454.572	-6.042.906	-6.497.478	-27.760.823	-34.258.301
Situation au 31 décembre 2019 - Retraité (*)	24.779.510	501.847	2.477.951	-91.541.253	381.364.121	317.582.176	322.894.136	640.476.312
Situation au 1^{er} janvier 2020	24.779.510	501.847	2.477.951	-91.541.253	381.364.121	317.582.176	322.894.136	640.476.312
Résultat de l'exercice					4.705.332	4.705.332	24.606.210	29.311.542
Pertes et gains actuariels					-254.132	-254.132	-552.242	-806.374
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-21.815	-21.815	-14.956	-36.771
Ecarts de conversion				-31.249.125	0	-31.249.125	-27.467.149	-58.716.274
Résultat étendu				-31.249.125	4.429.385	-26.819.740	-3.428.137	-30.247.877
Dividendes (note 31)					-7.079.860	-7.079.860	-16.433.522	-23.513.382
Acomptes sur dividendes (note 31)					0	0	-4.369.377	-4.369.377
Variation du pourcentage d'intérêt				-1.320.200	2.512.032	1.191.832	-7.739.814	-6.547.982
Transactions avec les actionnaires				-1.320.200	-4.567.828	-5.888.028	-28.542.713	-34.430.741
Situation au 31 décembre 2020	24.779.510	501.847	2.477.951	-124.110.578	381.225.678	284.874.408	290.923.286	575.797.694

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables significatives

1.1. Généralités

La Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé Socfin (« la Société ») a été constituée le 5 décembre 1959. Son objet social la qualifie comme Société de participations financières (« Soparfi ») depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales (« Groupe ») consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0027967834 et est inscrite au registre du commerce sous le n° B 5937.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du principe de continuité d'exploitation et conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la mère Socfin et de présentation du Groupe.

En date du 19 mai 2021, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés. Conformément à la législation en vigueur au Grand-Duché du Luxembourg, les états financiers consolidés sont approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nouvelles normes IFRS et amendements applicables à partir de 2021 :

- Amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance » :
Le 25 juin 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 4 qui prévoit une prolongation de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 « Instruments financiers » jusqu'au 1^{er} janvier 2023 afin de

s'aligner sur la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » :

Le 27 août 2020, l'IASB a publié la phase 2 (amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16) de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt « TIO ». Les modifications complètent celles publiées en 2019 décrites ci-dessus et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une entreprise remplace l'ancien indice de référence des taux d'intérêt par un autre indice de référence des taux d'intérêt à la suite de la réforme.

Les modifications de cette phase finale concernent :

- *les modifications des flux de trésorerie contractuels* : une société n'aura pas à décomptabiliser ou à ajuster la valeur comptable des instruments financiers pour tenir compte des changements requis par la réforme, mais mettra plutôt à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement de l'indice de référence des taux d'intérêt alternatifs ;
- *comptabilité de couverture* : une société n'aura pas à abandonner sa comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte les changements requis par la réforme, si la couverture répond à d'autres critères de comptabilité de couverture ; et
- *informations à fournir* : une entreprise sera tenue de présenter des informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la façon dont elle gère la transition vers l'indice de référence des taux d'intérêt alternatifs.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ; leur application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :

Etats financiers consolidés

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, cohérente et fondée sur des principes pour les contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 « Contrats d'assurance » et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1^{er} janvier 2023 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 « Produits des contrats avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » ont été appliquées. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de cette interprétation aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 « Présentation des états financiers » sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications comprennent la clarification des exigences de classement des dettes qu'une société pourrait régler en les convertissant en capitaux propres. Le 15 juillet 2020, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur des modifications. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doivent être appliquées rétrospectivement, l'adoption anticipée étant autorisée.

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers et à clarifier davantage l'évaluation de l'importance relative des méthodes comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doivent être appliquées de manière prospective, avec une adoption anticipée autorisée. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les modifications d'applications restrictives suivantes :

- Les amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ont mis à jour la référence au Cadre conceptuel pour l'information financière, sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises.
- Les amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits de la vente de biens fabriqués pendant que cette immobilisation est amenée à l'endroit nécessaire et mise dans l'état nécessaire pour pouvoir fonctionner de la façon prévue par la direction. Les entités doivent plutôt comptabiliser les produits de la vente et le coût de production de ces biens en résultat net.
- Les amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précisent que les coûts d'exécution d'un contrat comprennent les coûts directement liés au contrat. Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.
- Modifications mineures dans le cadre des améliorations annuelles des normes IFRS - Cycle 2018-2020 pour :
 - IFRS 1 « Première application des Normes IFRS » concernant une filiale qui est un nouvel adoptant d'IFRS 1 qui pourra désormais évaluer le montant cumulé des écarts de conversion à l'aide des montants présentés par sa société mère.
 - IFRS 9 « Instruments financiers » concernant les honoraires qu'une entité doit prendre en considération, lorsqu'elle applique le test des 10% afin de savoir si elle doit ou non décomptabiliser un passif financier.
 - IFRS 16 « Contrats de location » consistant à retirer, de l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16, toute mention du remboursement des améliorations locatives par le bailleur afin de dissiper toute confusion au sujet du traitement des avantages incitatifs qui pourrait découler de cet exemple.
 - IAS 41 « Agriculture » consistant à retirer l'exigence d'exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une

Etats financiers consolidés

technique d'actualisation. La modification vient harmoniser la norme aux dispositions d'IFRS 13.

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications qui entreront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022 aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période. Une application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2020 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 1^{er} janvier 2020, le Groupe a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Publication du Cadre conceptuel révisé :
Le 29 mars 2018, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié son Cadre conceptuel de l'information financière révisé, qui renferme des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles indications sur l'évaluation, la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir et doit être appliqué rétrospectivement sauf si l'application rétrospective s'avérait impraticable ou devait engager des coûts ou des efforts excessifs.
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » :
Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 3 relatives à la définition d'une entreprise, qui visent à résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.
- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » :
Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 1 et à l'IAS 8 afin de clarifier la définition de « significatif » et d'harmoniser les définitions données dans le Cadre conceptuel de l'information financière et dans les normes elles-mêmes.
- Modifications à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » :
Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts « TIO » sur l'information financière. L'adoption de ces modifications n'a pas une incidence importante sur ses états financiers consolidés car elle atténue les effets possibles de l'incertitude due à la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt « TIO ».

Etats financiers consolidés

- Le 28 mai 2020, l'IASB a publié le document « Allègements de loyer liés à la Covid-19 (projet de modification d'IFRS 16) », qui modifie la norme IFRS 16 « Contrats de location ». La modification de 2020 libère les preneurs de l'obligation d'apprécier si un allègement de loyer accordé directement en lien avec la pandémie de Covid-19 constitue une modification du contrat de location et donc leur permet de comptabiliser un allègement de loyer sans modification du contrat de location.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfin ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« filiales »), dont l'ensemble constitue le « Groupe ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

La liste des filiales du Groupe est présentée en note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un écart d'acquisition négatif subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

Etats financiers consolidés

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfin et de chaque filiale, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise fonctionnelle de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats de change à terme. Ces instruments financiers ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture. Ils sont classés en autres instruments (voir note 1.18).

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste « Ecart de conversion ». En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des transactions consolidées :

	Taux de clôture		Taux moyen	
1 euro est égal à :	2020	2019	2020	2019
Franc CFA	655,957	655,957	655,957	655,957
Cedi ghanéen	7,0683	6,2166	6,4179	5,8724
Roupie indonésienne	17.308	15.615	16.725	15.815
Riel cambodgien	4.964	4.578	4.672	4.539
Naïra nigérian	465,87	344,26	408,50	342,76
Dobra de São Tomé	24,50	24,50	24,50	24,50
Franc congolais	2.420	1.879	2.117	1.845
Dollar américain	1,2271	1,1234	1,1451	1,1192

Etats financiers consolidés

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

1.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains et bâtiments ou partie de bâtiments) détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont inscrits pour leur coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. La durée d'amortissement des immeubles de placement est fixée à 50 ans.

1.12. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 « Agriculture ».

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième

Etats financiers consolidés

année après le planting des palmiers à huile en Asie, au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe n'évalue pas la production agricole sur pied (avant la récolte). En effet, par nature cette notion n'est pas applicable à l'hévéa dont la production agricole (latex) se trouve à l'intérieur même de l'arbre. Le Groupe estime, en outre, que la récolte sur pied des palmiers ne peut être évaluée de manière fiable, avec un degré suffisant de certitude sans engendrer des coûts disproportionnés par rapport à l'utilité de l'information ainsi recueillie.

La variation de la juste valeur est incluse dans le résultat de la période au cours de laquelle elle se produit.

1.13. Contrats de location

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » rétrospectivement depuis le 1er janvier 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs comme permis par les dispositions transitoires de la norme. Les reclassifications et les ajustements découlant des nouvelles règles liées au traitement des

contrats de location ont été constatés à l'ouverture de la période débutant le 1^{er} janvier 2019.

Suite à l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe a constaté dans l'Etat de la situation financière les dettes liées aux contrats de location, qui étaient précédemment traitées comme des locations simples selon les principes de la norme IAS 17. Ces dettes ont été valorisées à la valeur actuelle des paiements restants à effectuer, actualisées au taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019.

Les droits d'utilisation d'actifs ont été mesurés sur une base rétrospective comme si les nouvelles règles ont toujours été appliquées.

Le Groupe a appliqué les mesures de simplifications suivantes permises par la norme :

- utilisation d'un taux d'actualisation unique pour les contrats à caractéristiques similaires ;
- non comptabilisation de dettes de location pour les contrats qui sont arrivés à terme dans les 12 mois qui ont suivi la première application de la norme. Les charges correspondantes ont été reconnues avec les charges liées aux contrats de location à court terme ;
- exclusion des coûts directs initiaux pour la valorisation initiale des droits d'utilisation d'actifs ;
- non séparation de la composante non locative dans les contrats de location de véhicules.

Le changement de méthode comptable a impacté les rubriques suivantes de l'Etat de la situation financière au 1er janvier 2019 :

- immobilisations corporelles : diminution de 0,3 million d'euros ;
- droits d'utilisation d'actifs : augmentation de 11,9 millions d'euros ;
- actifs d'impôts différés : augmentation de 0,7 million d'euros ;
- dettes financières : diminution de 0,3 million d'euros ;
- dettes liées aux contrats de location : augmentation de 14,3 millions.

L'impact net sur les résultats reportés au 1^{er} janvier 2019 a été une baisse de 1,7 millions d'euros.

Pour les contrats de location précédemment traités comme des locations financements, le droit d'utilisation d'actif et la dette de location ont été

Etats financiers consolidés

constatés au 1er janvier 2019 à leur valeur comptable évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la note 26 relative aux immobilisations corporelles.

1.14. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la

valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.15. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la note 1.12. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.16. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Suite aux amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir note 35).

Etats financiers consolidés

1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1.18. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'Etat de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

- Instruments de couverture : Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement

comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Pour les exercices sous revue, les instruments de couverture ont été utilisés par le Groupe jusqu'en janvier 2019.

- Autres instruments : Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Pour les exercices sous revue, les instruments de couverture ont été utilisés par le Groupe.

Prêts et emprunts

Les avances à long terme et les autres créances portant des intérêts sont enregistrées pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le

Etats financiers consolidés

modèle « Solely Payments of Principal and Interests » (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les emprunts et autres dettes portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir note 23).

La majorité des emprunts et dettes à long terme auprès d'établissements financiers provient d'institutions situées en Europe, c'est pourquoi le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

Cette rubrique comprend les actions détenues par le Groupe dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable ou dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition.

Conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 9, le Groupe a choisi de présenter les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu, car ces placements sont détenus à titre d'investissements stratégiques à long terme qui ne devraient pas être vendus à court terme.

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est la valeur boursière à la date de clôture (Niveau 1). Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée sur base de l'actif net réévalué (Niveau 3).

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses titres afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'ils ont pu perdre de la valeur. Aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges/produits opérationnels ». Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.19. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite)

Etats financiers consolidés

résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.20. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé depuis la clôture au 31 décembre 2020 de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité

correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

En l'absence de données disponibles et fiables sur le marché Sierra-Léonais, le Groupe a décidé pour « SAC » depuis la clôture au 31 décembre 2014 de calculer les taux d'actualisation en appliquant une approche économique qui reflète plus fidèlement la valeur de l'argent et le calendrier des versements des prestations.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19.

La version révisée d'IAS 19 impose que toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies soient comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en « Autres éléments du résultat étendu ».

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.21. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et

Etats financiers consolidés

l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat ;
b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure, en fonction de l'encours du principal et du taux d'intérêt applicable.

Au 31 décembre 2020, les produits provenant d'un client du Groupe représentent environ 45,4 millions d'euros (2019 : 43,6 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.22. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

1.23. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Le traitement comptable de cet écart est décrit aux points 1.6 et 1.7.

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

Etats financiers consolidés

1.24. Information sectorielle

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.25. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 (note 20), IAS 41/IAS 2 (notes 8 et 13), IAS 16 (note 7), IAS 36 (notes 7 et 26), IFRS 9 (note 23) et IFRS 16 (note 5).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir note 1.15).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

1.26. Continuité d'exploitation, y inclus impact de la pandémie COVID-19

Au 31 décembre 2020, les passifs exigibles à moins d'un an excèdent les actifs réalisables à moins d'un an pour un montant de EUR 86.750.628 soit :

- Les actifs réalisables à court terme s'élèvent à EUR 223.989.684, et
- les passifs exigibles à moins d'un an s'élèvent à EUR 310.740.312, principalement en raison de l'échéance au 9 décembre 2021 des obligations non-convertibles d'un montant de EUR 80.000.000 (note 21) ainsi qu'aux dettes envers des établissements de crédit dues à moins d'un an d'un montant de EUR 30.000.000 (note 21).

La Société prend toutes les mesures nécessaires afin de trouver des sources de financements lui permettant de faire face à ses obligations financières et est en négociation avec divers établissements financiers afin de conclure des contrats de financement. La Société continue d'évaluer le caractère raisonnable des offres qui lui sont présentées.

Dans l'intervalle, et afin de garantir sa capacité à poursuivre son activité sur une base de continuité d'exploitation, la Société bénéficie aux termes d'une lettre de confort de l'engagement d'actionnaires à apporter le support financier nécessaire pour lui permettre de faire face à ses obligations, dans la limite de EUR 110.000.000, et ce jusqu'au 30 juin 2022.

Par ailleurs, durant l'année 2020, bien que l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités de la Société et de ses filiales a été limité, la Direction s'est adaptée aux nouvelles contraintes et suit en permanence l'évolution des risques lié à cette crise sanitaire. La propagation du virus demeure active et imprévisible, ce qui ajoute des incertitudes au développement économique d'une part et à la marche des affaires du Groupe d'autre part.

En tenant compte des mesures décrites ci-dessus et de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur base des informations disponibles à ce jour (mars 2021), la Société a préparé un plan de trésorerie évaluant la position de liquidité de la Société et de ses filiales sur base des meilleures estimations de la Direction. En considérant l'activation partielle de l'engagement d'actionnaires tel que décrit ci-dessus, ce plan de trésorerie montre des liquidités suffisantes pour permettre à la Société de faire face à ses obligations et confirmer l'hypothèse de la continuité d'exploitation de la Société pour au moins les douze mois suivant la date d'approbation des présents états financiers.

Etats financiers consolidés

Note 2. Filiales

	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consolida- tion (*)	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consolida- tion (*)
	2020	2020	2020	2019	2019	2019
AFRIQUE						
Hévéa et Palmier						
SOGB S.A.	41,09	73,16	IG	39,49	73,16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD	64,51	100,00	IG	62,00	100,00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	42,08	65,23	IG	40,28	64,97	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	44,55	69,05	IG	42,81	69,05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	43,52	67,46	IG	41,82	67,46	IG
Hévéa						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	64,51	100,00	IG	62,00	100,00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	64,51	100,00	IG	62,00	100,00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »	39,32	70,01	IG	37,79	70,01	IG
Palmier						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	60,00	93,00	IG	57,66	93,00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS »	43,52	100,00	IG	41,82	100,00	IG
AGRIPALMA LDA	56,77	88,00	IG	54,56	88,00	IG
BRABANTA S.A.	64,58	100,00	IG	62,07	100,00	IG
Autres activités						
BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.	56,16	87,06	IG	53,98	87,06	IG
CAMSEEDS S.A.	43,60	100,00	IG	41,91	100,00	IG
ASIE						
Hévéa et Palmier						
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	52,28	90,00	IG	52,03	90,00	IG
Hévéa						
SETHIKULA CO LTD	58,09	100,00	IG	57,81	100,00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	58,09	100,00	IG	57,81	100,00	IG
VARANASI CO LTD	58,09	100,00	IG	57,81	100,00	IG
COVIPHAMA CO LTD	58,09	100,00	IG	57,81	100,00	IG
EUROPE						
Autres activités						
CENTRAGES S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
INDUSERVICES S.A.	74,68	100,00	IG	73,83	100,00	IG
INDUSERVICES FR S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	62,91	90,00	IG	61,93	90,00	IG
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD « PNS Ltd » S.A.	58,09	100,00	IG	57,81	100,00	IG
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA »	64,51	100,00	IG	62,00	100,00	IG
SOCFIN RESEARCH S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SOCFIN GREEN ENERGY S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SOCFINAF S.A.	64,51	64,51	IG	62,00	62,00	IG
SOCFINASIA S.A.	58,09	58,09	IG	57,81	57,81	IG
SOCFINCO S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SOCFINCO FR S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SOCFINDE S.A.	59,33	99,92	IG	58,60	99,92	IG
SODIMEX S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SODIMEX FR S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SOGESCOL CAMEROUN « SOGESCOL CAM » S.A.R.L.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
SOGESCOL FR S.A.	61,30	100,00	IG	59,90	100,00	IG
STP INVEST S.A.	64,51	100,00	IG	62,00	100,00	IG
TERRASIA S.A.	68,15	100,00	IG	67,18	100,00	IG

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale.

Autres sociétés non consolidées en raison de leur faible matérialité : Gaummes, Socficom et Soggai.

Etats financiers consolidés

Liste des filiales

- * AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- * BRABANTA S.A. est une société de droit congolais (RDC) spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisée dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * COVIPHAMA CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC » est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- * MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.
- * OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PLANTATION NORD-SUMATRA LTD « PNS Ltd » S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et Coviphama CO LTD.
- * PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO » est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- * SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SALALA RUBBER CORPORATION « SRC » est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- * SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.
- * SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES « SOCFINCO » S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN GREEN ENERGY S.A. est une société suisse d'étude de réalisation et de maintenance d'unités de production d'énergie.

Etats financiers consolidés

- * SOCFIN RESEARCH S.A. est une société suisse de recherche et d'étude de projets agronomiques.
- * SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * SOCFINAF S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion d'un portefeuille de participations actives dans des plantations situées en Afrique.
- * SOCFINASIA S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion d'un portefeuille de participations actives dans le domaine des plantations situées en Asie du Sud-Est.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA » est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- * SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISE « SPFS » S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation d'huile de palme raffinée.
- * SODIMEX S.A. est une entreprise belge active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * SOGESCOL CAMEROUN « SOGESCOL CAM » S.A R.L. est une société de droit camerounais active dans le commerce de l'huile de palme au Cameroun.
- * STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- * SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC » est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- * TERRASIA S.A. est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- * VARANASI CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

Note 3. Correction d'erreurs

Le Groupe a retraité ses états financiers consolidés précédemment publiés pour les exercices clos au 31 décembre 2019 et au 1^{er} janvier 2019. Le Groupe a identifié des inexactitudes liées aux exercices antérieurs. Ces inexactitudes ont été corrigées en retraitant chacune des rubriques concernées des états financiers des exercices précédents. Les tableaux suivants récapitulent l'impact de ces corrections sur les états financiers du Groupe.

Etats financiers consolidés

i. Etat de la situation financière

Impact de la correction d'erreurs											
1 ^{er} janvier 2019	Publié antérieurement au 31/12/2018	Impact de l'application de la norme IFRS 16	Balance d'ouverture au 01/01/2019	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	Var. des minoritaires suite aux ajustements
Droits d'utilisation d'actifs		11.927.639	11.927.639								
											Retraité
Immobilisations corporelles	320.995.026	-272.118	320.722.908		295.822						11.927.639
Actifs biologiques producteurs	508.460.019		508.460.019		1.791.924				1.864.982		321.018.730
Actifs d'impôts différés	14.240.147	704.713	14.944.860	46.238		392.823	154.815	1.436.101	-549.254		512.116.925
Stocks	86.580.724		86.580.724	3.886.554							16.425.583
Créances commerciales	31.418.502		31.418.502	-4.584.734							90.467.278
Autres créances	16.260.532		16.260.532	195.596							26.833.768
Total des actifs	977.954.950	12.360.234	990.315.184	-456.346	2.087.745	392.823	154.815	1.436.101	1.315.729	0	0
Passifs d'impôts différés	9.890.639		9.890.639		730.711				-133.266	4.988.300	15.476.384
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	45.112.202		45.112.202			1.571.292	1.682.777				48.366.271
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location		12.877.380	12.877.380								12.877.380
Dettes financières à moins d'un an	115.626.332	-272.118	115.354.215								115.354.215
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location		1.454.756	1.454.756								1.454.756
Total des passifs	170.629.173	14.060.018	184.689.192	0	730.711	1.571.292	1.682.777	0	-133.266	4.988.300	0
Réserves consolidées	366.089.726	-795.664	365.294.062				-274.187				112.738
Ecart de conversion	-91.405.853		-91.405.853	-12.858	29.201	-15.632			22.976		-8.419
Résultat de l'exercice	16.093.629		16.093.629	-443.488	1.327.834	-1.162.837	-1.253.775	1.436.101	1.426.019	-4.988.300	1.400.991
Participations ne donnant pas le contrôle	327.637.345	-904.120	326.733.225								-1.505.312
Total des capitaux propres	618.414.847	-1.699.784	616.715.063	-456.346	1.357.035	-1.178.469	-1.527.962	1.436.101	1.448.995	-4.988.300	0

Etats financiers consolidés

31 décembre 2019	Publié antérieurement	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	Var. des minoritaires suite ajustements	Retraité
Immobilisations corporelles	312.342.403		294.779							312.637.182
Actifs biologiques producteurs	515.251.088		1.785.608				2.505.241			519.541.937
Actifs d'impôts différés	15.119.822	44.751		419.897	222.433	1.588.223	-709.820			16.685.305
Stocks	98.099.755	4.884.453								102.984.208
Créances commerciales	46.847.599	-5.648.811								41.198.788
Autres créances	13.117.000	277.938								13.394.938
Total des actifs	1.000.777.667	-441.669	2.080.387	419.897	222.433	1.588.223	1.795.420	0	0	1.006.442.358
Passifs d'impôts différés	9.079.416		728.135				-184.205	4.423.367		14.046.713
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	50.524.301			1.679.586	2.417.758					54.621.645
Total des passifs	59.603.717	0	728.135	1.679.586	2.417.758	0	-184.205	4.423.367	0	68.668.359
Réserves consolidées	375.175.037	-443.488	1.327.834	-1.162.837	-2.171.349	1.436.101	1.426.019	-4.988.300	1.748.311	372.347.328
Ecart de conversion	-91.472.394	-21.720	24.418	-88.623			-39.205		56.272	-91.541.253
Résultat de l'exercice	8.185.721	23.539		-8.230	-23.976	152.122	592.812	564.933	-470.128	9.016.793
Participations ne donnant pas le contrôle	324.228.591								-1.334.455	322.894.136
Total des capitaux propres	616.116.955	-441.669	1.352.252	-1.259.690	-2.195.325	1.588.223	1.979.626	-4.423.367	0	612.717.004

Etats financiers consolidés

ii. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat étendu

Impact de la correction d'erreurs											
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Publié antérieurement	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	Var. de l'écart de conversion suite ajustement	Reclassi-fication	Retraité
Produits des activités ordinaires	592.882.514	-979.591									591.902.923
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours	-7.954.767	926.640									-7.028.127
Autres produits opérationnels	17.326.081				928.838						18.254.919
Matières premières et consommables utilisés	-213.519.282	78.876								-13.373.330	-226.813.736
Autres charges externes	-102.038.716									13.373.330	-88.665.386
Frais de personnel	-128.489.140									-11.903.649	-140.392.789
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-63.775.734						707.920				-63.067.814
Autres charges opérationnelles	-38.347.515			-10.974	-854.337					11.903.649	-27.309.177
Charges financières	-19.883.622				-100.906						-19.984.528
Produits d'impôts différés	669.327	-2.385		2.743	2.429	152.122	-115.107	564.933			1.274.062
Résultat net	31.362.818	23.539	0	-8.230	-23.976	152.122	592.812	564.933	0	0	32.664.018
Pertes et gains actuariels	-255.569				-708.576						-964.145
Impôts sur les pertes et gains actuariels	45.820				65.189						111.009
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées	2.523.185								-148.817		2.374.368
Résultat étendu	33.646.145	0	0	0	-643.387	0	0	0	-148.817	0	34.185.250

- (a) Le chiffre d'affaires du mois de décembre relié aux incoterms DAP (ventes reconnues à l'arrivée) a été comptabilisé « au départ » de la marchandise, dans les états financiers. En conséquence, les produits des activités ordinaires et les créances liées ont été surestimés tandis que les stocks ont été sous-estimés dans la balance d'ouverture.
- (b) Suite à l'obtention des conclusions de l'expert nommé pour la réalisation d'un inventaire physique des immobilisations de la filiale au Congo, il ressort que les immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs étaient sous-estimés dans les états financiers représentés dans la balance d'ouverture.
- (c) Les autres avantages à long terme du personnel de la filiale en Indonésie n'avaient pas été comptabilisés les exercices précédents.
- (d) Les régimes de pension à prestations définies des filiales en Suisse n'avaient pas été comptabilisés les exercices précédents.
- (e) L'impôt différé actif de l'une des filiales en Afrique (Socapalm) avait été surestimés les exercices précédents.

- (f) Suite à l'enregistrement de dépréciations sur les actifs biologiques des filiales africaines et asiatiques sur les exercices précédents, le Groupe s'est aperçu que les amortissements des actifs biologiques matures étaient surestimés.
- (g) Non-reconnaissance d'impôts différés passifs sur les dividendes des filiales des périodes futures.
- Par souci de comparabilité entre les exercices 2020 et 2019, le Groupe a procédé à un reclassement de l'ordre de 13,4 millions d'euros entre les matières premières et consommables utilisés et les autres charges externes et de 11,9 millions d'euros entre les frais de personnel et les autres charges opérationnelles sur le compte de résultat consolidé de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Le résultat net par action non dilué pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a également été corrigé. Le montant de la correction du résultat net par action non dilué est une hausse de 0,06 euro par action.

Etats financiers consolidés

Note 4. Ecart d'acquisition

	2020	2019
	EUR	EUR
Valeur d'acquisition au 1 ^{er} janvier	16.297.341	16.297.341
Valeur d'acquisition au 31 décembre	16.297.341	16.297.341
Réductions de valeur au 1 ^{er} janvier	-11.346.284	-11.346.284
Réductions de valeur au 31 décembre	-11.346.284	-11.346.284
Valeur nette comptable au 31 décembre	4.951.057	4.951.057

Note 5. Contrats de location

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de locations de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le Groupe preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 2,4% et 19,9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements associés aux contrats de location de courte durée et des contrats de location d'actifs à faible valeur sont reconnus linéairement en charge dans le compte de résultat. Les contrats de location de courte durée sont les contrats dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois. Les actifs à faible valeur sont constitués principalement de matériel informatique.

Etats financiers consolidés

Des options de renouvellement et de résiliation anticipée ont été incluses dans la détermination du terme de certains contrats de location. A cet effet, la Direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée.

Pour les contrats de location de terrains, de bureaux et autres locations immobilières, les facteurs les plus importants ayant été considérés sont les suivants :

- l'obligation de payer des pénalités importantes pour résilier un contrat de manière anticipée ;

- la valeur résiduelle des réaménagements des biens loués au moment où le Groupe a l'option de renouveler un contrat ;
- le coût de remplacement des actifs loués et les perturbations des activités opérationnelles que pourrait engendrer le remplacement.

Les options de renouvellement des contrats de locations mobilières n'ont pas été incluses dans la valorisation des dettes de location en raison de la possibilité de remplacer les actifs loués sans coût significatif et sans perturbation des activités opérationnelles.

Les montants constatés au bilan, en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

* Droits d'utilisation d'actifs

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	TOTAL
Impact de la première application de la norme IFRS 16	4.763.598	4.490.245	8.735.515	17.989.358
Entrées de l'exercice	467.578	0	38.392	505.970
Ecart de conversion	34.699	3.393	96.013	134.105
Valeur brute au 31 décembre 2019	5.265.875	4.493.638	8.869.920	18.629.433
Impact de la première application de la norme IFRS 16	-2.499.862	-1.191.023	-2.370.834	-6.061.719
Amortissements de l'exercice	-1.060.998	-299.484	-219.772	-1.580.254
Ecart de conversion	-19.392	-1.908	-31.688	-52.988
Amortissements au 31 décembre 2019	-3.580.252	-1.492.415	-2.622.294	-7.694.961
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	1.685.623	3.001.223	6.247.626	10.934.472
Valeur brute au 1^{er} janvier 2020	5.265.875	4.493.638	8.869.920	18.629.433
Entrées de l'exercice	2.639.259	0	479.135	3.118.394
Sorties de l'exercice	0	-288.649	-882.807	-1.171.456
Reclassements vers d'autres postes	0	0	136.505	136.505
Ecart de conversion	-541.783	-26.059	-308.243	-876.085
Valeur brute au 31 décembre 2020	7.363.351	4.178.930	8.294.510	19.836.791
Amortissements au 1^{er} janvier 2020	-3.580.252	-1.492.415	-2.622.294	-7.694.961
Amortissements de l'exercice	-1.516.247	-298.731	-243.201	-2.058.179
Sorties de l'exercice	0	127.258	246.164	373.422
Ecart de conversion	402.398	9.855	97.682	509.935
Amortissements au 31 décembre 2020	-4.694.101	-1.654.033	-2.521.649	-8.869.783
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	2.669.250	2.524.897	5.772.861	10.967.008

Etats financiers consolidés

* Dettes liées aux contrats de location

	31/12/2020	31/12/2019
	EUR	EUR
Dettes à plus d'un an	11.081.167	11.958.683
Dettes à moins d'un an	1.623.082	1.381.083
Total	12.704.249	13.339.766

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

	2020	2019
	EUR	EUR
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	2.058.179	1.580.254
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	1.261.396	801.190
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	1.065.813	1.060.868
Total	4.385.388	3.442.312

Les informations liées aux contrats de location où le Groupe est bailleur sont fournies à la note 9.

* Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société (*)	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée	
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	2013/2014	50 ans	18.473 ha	(1)
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	1959	77 ans	121.407 ha	
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	1960	70 ans	8.000 ha	(3)
SOGB S.A.	1995	99 ans	34.712 ha	
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA	2013/2016	50 ans	18.303 ha	
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	1986/2001/2013	92 à 99 ans	33.113 ha	
SOCAPALM S.A.	2000	60 ans	58.063 ha	
AGRIPALMA LDA (**)	2009	25 ans	4.252 ha	(2)
BRABANTA S.A.	2015/2018/2019	25 ans	8.689 ha	
SETHIKULA CO LTD	2010	99 ans	4.273 ha	
VARANASI CO LTD	2009	70 ans	2.386 ha	
COVIPHAMA CO LTD	2008	70 ans	5.345 ha	
PT SOCFINDO	1995/2015/2019	25 à 35 ans	47.695 ha	

(1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.

(2) Concessions renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans.

(3) Concessions extensible jusqu'à 40.000 ha.

(*) SAFACAM S.A. possède en propre 17.690 ha.

(**) AGRIPALMA LDA possède en propre 665 ha.

Etats financiers consolidés

Note 6. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2019	2.468.597	3.128.746	2.411.702	8.009.045
Acquisitions de l'exercice	0	188.304	363.640	551.944
Sorties de l'exercice	0	-32.382	-223.221	-255.603
Reclassements vers d'autres postes	278.087	-1.740	-231.251	45.096
Ecart de conversion	-299.896	90.903	1.272	-207.721
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	2.446.788	3.373.831	2.322.142	8.142.761
Amortissements au 1^{er} janvier 2019	-232.582	-1.782.093	-2.232.540	-4.247.215
Amortissements de l'exercice	-50.271	-102.156	-157.483	-309.910
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	32.252	66.033	98.285
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-36.410	-36.410
Ecart de conversion	20.532	-66.716	433.085	386.901
Amortissements au 31 décembre 2019	-262.321	-1.918.713	-1.927.315	-4.108.349
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	2.184.467	1.455.118	394.827	4.034.412
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2020	2.446.788	3.373.831	2.322.142	8.142.761
Acquisitions de l'exercice	0	26.952	139.009	165.961
Sorties de l'exercice	-8.182	-7.339	-993.999	-1.009.520
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-78.325	-78.325
Ecart de conversion	-289.769	-189.089	-19.350	-498.208
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	2.148.837	3.204.355	1.369.477	6.722.669
Amortissements au 1^{er} janvier 2020	-262.321	-1.918.713	-1.927.315	-4.108.349
Amortissements de l'exercice	-45.999	-93.593	25.660	-113.932
Reprises d'amortissements de l'exercice	8.182	7.263	592.472	607.917
Reclassements vers d'autres postes	0	0	17.395	17.395
Ecart de conversion	30.754	141.486	19.356	191.596
Amortissements au 31 décembre 2020	-269.384	-1.863.557	-1.272.432	-3.405.373
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	1.879.453	1.340.798	97.045	3.317.296

Etats financiers consolidés

Note 7. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Construc- tions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2019 - Retraité	15.975.528	281.712.281	162.854.354	230.709.366	32.054.183	1.838.958	725.144.670
Acquisitions de l'exercice	1.682.637	1.481.237	4.662.241	6.168.776	27.797.028	190.569	41.982.488
Sorties de l'exercice	0	-124.124	-1.460.235	-4.101.082	0	-243.962	-5.929.403
Reclassements vers d'autres postes	-1.288.009	11.608.201	21.587.632	-6.314.733	-40.272.820	-961.025	-15.640.754
Ecart de conversion	169.383	3.615.178	3.744.189	518.941	-463.987	52.231	7.635.935
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019 - Retraité	16.539.539	298.292.773	191.388.181	226.981.268	19.114.404	876.771	753.192.936
Amortissements au 1^{er} janvier 2019 - Retraité	-1.284.533	-144.608.854	-102.559.018	-151.208.029	0	0	-399.660.432
Amortissements de l'exercice	-26.437	-12.251.598	-8.828.420	-14.919.161	0	0	-36.025.616
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	90.987	1.371.978	4.084.989	0	0	5.547.954
Reclassements vers d'autres postes	0	11.856	-31.808	16.086	0	0	-3.866
Ecart de conversion	21	-2.626.779	-3.041.001	-280.522	0	0	-5.948.281
Amortissements au 31 décembre 2019 - Retraité	-1.310.949	-159.384.388	-113.088.269	-162.306.637	0	0	-436.090.243
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2019	0	0	0	-4.465.511	0	0	-4.465.511
Réductions de valeur au 31 décembre 2019	0	0	0	-4.465.511	0	0	-4.465.511
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019 - Retraité	15.228.590	138.908.385	78.299.912	60.209.120	19.114.404	876.771	312.637.182
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2020	16.539.539	298.292.773	191.388.179	226.981.268	19.114.404	876.771	753.192.934
Acquisitions de l'exercice	1.342.832	9.501.914	11.873.132	6.877.610	23.941.272	175.950	53.712.710
Sorties de l'exercice	-163.688	-1.833.639	-6.806.749	-6.560.984	0	-341.935	-15.706.995
Reclassements vers d'autres postes	-2.363.493	5.022.226	-189.589	7.847.458	-13.163.680	-28.640	-2.875.718
Ecart de conversion	-2.040.959	-19.061.984	-17.445.948	-9.031.765	-3.052.169	-62.437	-50.695.262
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	13.314.231	291.921.290	178.819.025	226.113.587	26.839.827	619.709	737.627.669
Amortissements au 1^{er} janvier 2020	-1.310.949	-159.384.388	-113.088.269	-162.306.635	0	0	-436.090.241
Amortissements de l'exercice	-15.278	-13.388.717	-9.918.238	-14.605.950	0	0	-37.928.183
Reprises d'amortissements de l'exercice	135.990	1.292.720	6.073.210	6.228.054	0	0	13.729.974
Reclassements vers d'autres postes	0	0	2.227.092	-1.851.373	0	0	375.719
Ecart de conversion	7.105	8.699.191	8.959.901	7.052.056	0	0	24.718.253
Amortissements au 31 décembre 2020	-1.183.132	-162.781.194	-105.746.304	-165.483.848	0	0	-435.194.478
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2020	0	0	0	-4.465.511	0	0	-4.465.511
Réductions de valeur	0	0	0	-873.022	0	0	-873.022
Réductions de valeur au 31 décembre 2020	0	0	0	-5.338.533	0	0	-5.338.533
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	12.131.099	129.140.096	73.072.721	55.291.206	26.839.827	619.709	297.094.657

Etats financiers consolidés

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 15 millions d'euros (16 millions d'euros au 31 décembre 2019). Le détail de ces garanties est fourni à la note 33.

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles. Au 1^{er} janvier 2019, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élève à 14,2 millions d'euros.

Les méthodes comptables applicables pour les immobilisations corporelles sont détaillées dans les notes 1 et 26.

Etats financiers consolidés

Note 8. Actifs biologiques producteurs

	Palmier		Hévéa		Autres	TOTAL
EUR	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2019 - Retraité	321.247.074	121.629.670	189.253.562	112.440.398	14.348	744.585.052
Acquisitions de l'exercice	0	15.994.990	82.688	12.806.624	0	28.884.302
Sorties de l'exercice	-1.188.888	-4.539	-3.737.761	0	0	-4.931.188
Reclassements vers d'autres postes	110.971.561	-110.524.144	21.342.896	-20.187.624	0	1.602.689
Ecart de conversion	505.621	1.502.627	2.360.045	170.061	0	4.538.354
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019 - Retraité	431.535.368	28.598.604	209.301.430	105.229.459	14.348	774.679.209
Amortissements au 1^{er} janvier 2019	-108.110.940	0	-59.543.698	0	-10.153	-167.664.791
Amortissements de l'exercice	-15.665.313	0	-9.160.710	0	-56	-24.826.079
Reprises d'amortissements de l'exercice	810.956	0	3.331.891	0	0	4.142.847
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-314.681	0	0	-314.681
Ecart de conversion	-1.295.687	0	-839.642	0	0	-2.135.329
Amortissements au 31 décembre 2019	-124.260.984	0	-66.526.840	0	-10.209	-190.798.033
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2019	-21.874.106	-3.240.148	-13.615.008	-26.074.074	0	-64.803.336
Reclassements vers d'autres postes	-3.111.747	3.111.747	-5.918.090	5.918.090	0	0
Ecart de conversion	683.408	452	-120.100	-99.662	0	464.096
Réductions de valeur au 31 décembre 2019	-24.302.445	-127.949	-19.653.198	-20.255.646	0	-64.339.240
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	282.971.939	28.470.655	123.121.392	84.973.813	4.139	519.541.938
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2020	431.535.368	28.598.604	209.301.430	105.229.459	14.348	774.679.209
Acquisitions de l'exercice	210.174	12.727.398	81.726	10.483.544	0	23.502.842
Sorties de l'exercice	-4.065.662	-11.322	-2.175.947	-558.531	-7.217	-6.818.679
Reclassements vers d'autres postes	19.410.380	-17.340.500	8.908.400	-8.614.787	0	2.363.493
Ecart de conversion	-36.445.352	-2.742.346	-12.147.752	-8.146.838	0	-59.482.288
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	410.644.908	21.231.834	203.967.857	98.392.847	7.131	734.244.577
Amortissements au 1^{er} janvier 2020	-124.260.984	0	-66.526.840	0	-10.209	-190.798.033
Amortissements de l'exercice	-17.669.742	0	-9.110.797	0	-56	-26.780.595
Reprises d'amortissements de l'exercice	3.879.910	0	1.686.359	0	7.217	5.573.486
Ecart de conversion	6.113.352	0	3.825.810	0	0	9.939.162
Amortissements au 31 décembre 2020	-131.937.464	0	-70.125.468	0	-3.048	-202.065.980
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2020	-24.302.445	-127.949	-19.653.198	-20.255.646	0	-64.339.240
Réductions de valeur	-271.036	0	-509.870	-6.211.313	0	-6.992.219
Reclassements vers d'autres postes	-113.583	113.583	3.559.524	-3.559.524	0	0
Ecart de conversion	3.592.276	14.366	1.095.990	2.021.586	0	6.724.218
Réductions de valeur au 31 décembre 2020	-21.094.788	0	-15.507.554	-28.004.897	0	-64.607.241
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	257.612.656	21.231.834	118.334.835	70.387.950	4.083	467.571.358

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'actifs biologiques affectés en garanties à hauteur de 21 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni à la note 33.

Etats financiers consolidés

Note 9. Immeubles de placement

	EUR
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2019	9.809.861
Acquisitions de l'exercice	43.186
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	9.853.047
Amortissements et réductions de valeur au 1^{er} janvier 2019	-5.303.997
Amortissements de l'exercice	-325.955
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2019	-5.629.952
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	4.223.095
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2020	9.853.047
Acquisitions de l'exercice	3.555
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	9.856.602
Amortissements et réductions de valeur au 1^{er} janvier 2020	-5.629.952
Amortissements de l'exercice	-167.295
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2020	-5.797.247
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	4.059.355

Les locations sont conclues sous la forme de baux renouvelables de 9 ans (première expiration au 14/01/2022). Les locaux donnés en location de l'immeuble Champ de Mars ont généré des produits locatifs pour 0,5 million d'euros. Les charges opérationnelles directes occasionnées par cet immeuble s'élèvent à 0,3 million d'euros.

Les 1^{er} et 4^{ème} étages de l'immeuble situé 2 Place du Champ de Mars à Bruxelles ont été évalués par un expert indépendant lors de l'acquisition d'Immobilière de la Pépinière en décembre 2006. Cette valeur a été utilisée pour l'évaluation de l'immeuble lors de

l'entrée dans le périmètre. Le rez-de-chaussée acquis en 2007 a été évalué à sa valeur d'acquisition.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur du rez-de-chaussée ainsi que des 1^{er} et 4^{ème} étages de l'immeuble s'élève à 4,2 millions d'euros. Cette valeur a été évaluée par un expert indépendant.

La cession éventuelle de l'immeuble est soumise, de par le contrat d'emprunt, à l'accord préalable du créancier.

Etats financiers consolidés

Note 10. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Dénomination de la filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	
		2020	2019	2020	2019
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOGB S.A.	Côte d'Ivoire	58,91%	60,51%	26,84%	26,84%
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	Nigeria	57,92%	59,72%	34,77%	36,03%
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	Cameroun	55,45%	57,19%	30,95%	30,95%
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	Cameroun	56,48%	58,18%	32,54%	32,54%
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	Indonésie	47,72%	47,97%	10,00%	10,00%
Production de caoutchouc					
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	Liberia	35,49%	38,00%	0,00%	0,00%
Gestion de portefeuille de participations					
SOCFINASIA S.A.	Luxembourg	41,91%	42,19%	41,91%	42,19%
SOCFINAF S.A.	Luxembourg	35,49%	38,00%	35,49%	38,00%

Dénomination de la filiale	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2020	2019 Retraité	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	6.566.980	4.043.743	52.582.568	50.263.104
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	10.991.337	9.405.298	43.999.962	52.944.265
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	-163.831	-680.306	23.641.489	25.126.170
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	10.289.683	11.299.407	57.043.361	58.184.438
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	14.923.085	10.599.800	24.096.671	28.602.027
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	-310.025	-428.065	8.675.899	10.838.945
SOCFINASIA S.A.	-1.527.405	-2.080.220	53.912.393	48.578.869
SOCFINAF S.A.	-7.384.833	-3.372.262	15.539.267	15.830.905
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			11.431.676	32.525.413
Participations ne donnant pas le contrôle			290.923.286	322.894.136

Etats financiers consolidés

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

Dénomination de la filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	31.954.538	101.284.429	35.386.836	17.245.408
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	32.150.890	93.326.564	9.544.570	31.376.618
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	11.686.610	36.458.786	11.669.913	6.597.492
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	34.831.119	111.676.914	26.308.562	6.476.318
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	24.211.165	94.725.931	21.271.634	40.794.919
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	14.959.113	73.743.031	14.259.696	26.945.165
SOCFINASIA S.A.	96.084.016	316.012.891	4.242.376	0
SOCFINAF S.A.	5.097.975	544.673.741	177.523.956	90.000.000

2020	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	40.020.783	100.326.199	39.002.709	13.681.716
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	33.642.117	83.538.525	12.854.812	30.080.524
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	9.988.293	35.298.471	10.601.283	4.763.103
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	34.148.638	112.062.872	28.625.313	3.099.446
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	28.637.540	85.874.710	28.628.385	35.114.903
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	14.951.857	68.235.985	14.363.246	26.125.905
SOCFINASIA S.A.	110.955.167	316.012.891	4.126.309	0
SOCFINAF S.A.	4.579.869	549.824.639	175.820.665	90.000.000

Etats financiers consolidés

Dénomination de la filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de l'exercice	Résultat étendu de l'exercice	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	93.587.546	6.891.236	6.891.236	1.237.431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	55.044.697	16.255.460	16.255.460	5.191.694
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	26.730.831	1.229.630	1.229.630	270.349
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	106.416.554	18.667.650	18.667.650	5.084.392
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	118.230.566	25.502.860	25.502.860	2.467.389
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	29.750.036	-1.239.328	-1.239.328	0
SOCFINASIA S.A.	0	18.644.261	18.644.261	6.614.065
SOCFINAF S.A.	0	22.878.447	22.878.447	0

2020	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	101.349.845	11.666.285	11.666.285	1.237.431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	57.308.888	18.084.173	18.084.173	1.728.013
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	25.489.988	1.036.538	1.036.538	307.960
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	108.244.754	17.958.810	17.958.810	5.595.101
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	121.354.132	36.586.206	36.586.206	3.714.377
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	29.475.396	-840.853	-840.853	0
SOCFINASIA S.A.	0	32.404.338	32.404.338	6.597.370
SOCFINAF S.A.	0	6.336.083	6.336.083	0

Etats financiers consolidés

Dénomination de la filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	8.980.788	-5.826.748	16.961.067	20.115.106
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	4.442.022	-12.868.510	4.206.880	-4.219.608
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	4.073.545	-2.464.880	7.912.103	9.520.769
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	38.583.687	-10.086.096	-22.219.464	6.278.127
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	36.221.468	-10.588.804	-24.673.891	958.773
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	6.413.193	-3.904.724	-2.121.745	386.724
SOCFINASIA S.A.	11.751.275	-360.000	-11.538.842	-147.567
SOCFINAF S.A.	18.315.867	-4.100.687	-14.331.765	-116.585
2020	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	18.235.177	-8.094.546	-2.391.963	7.748.668
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	25.629.989	-22.258.792	1.220.468	4.591.664
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	3.582.099	-2.172.371	-4.103.183	-2.693.455
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	28.811.509	-12.241.939	-21.591.795	-5.022.225
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	56.649.530	-11.101.593	-37.143.768	8.404.169
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	2.246.443	-3.530.282	1.562.183	278.343
SOCFINASIA S.A.	12.987.158	0	-17.417.102	-4.429.944
SOCFINAF S.A.	6.227.728	-5.398.367	195.465	1.024.826

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

	2020	2019
	EUR	EUR
Juste valeur au 1 ^{er} janvier	896.015	929.476
Variation de la juste valeur (*)	-48.997	-33.461
Juste valeur au 31 décembre	847.018	896.015

(*) La variation de la juste valeur des titres disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2020	2019	2020	2019
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	695.180	695.180	847.018	896.015

Etats financiers consolidés

Note 12. Impôts différés

* Composants des impôts différés

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-617.092	-2.908.090
IAS 12 : Latences fiscales	-3.230.043	-458.960
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-5.530.594	-6.502.026
IAS 19 : Engagements de retraites	10.231.453	11.970.140
IAS 21 : Ecart de conversion	14.909	-61.118
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-144.528	-1.526.442
IAS 38 : Frais d'établissement	994.428	1.280.931
IAS 38 : Frais de recherche	891.311	985.383
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	17.428	5.208
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-84.846	-21.410
IFRS 16 : Contrats de location	562.394	710.137
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-14.384	-110.169
Autres	229.336	-585.928
Situation au 31 décembre	3.248.386	2.638.592
Dont actifs d'impôts différés	14.640.684	16.685.305
Dont passif d'impôts différés	-11.392.298	-14.046.713

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps. En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Brabanta, SRC, SAC, PSG et l'Immobilière de la Pépinière disposent de pertes fiscales récupérables dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 17,3 millions, de 15,4 millions, de 10,8 millions, de 6,5 millions et de 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Socfinaf dispose de pertes fiscales récupérables de 60,3 millions d'euros, PNS Ltd de 10,1 millions d'euros, Socfinasia de 18,7 millions d'euros et Socfin de 9,6 millions d'euros.

PSG dispose d'investissements non déduits de la base imposable dans le cadre d'incitations aux investissements pour 1 million d'euros.

Toutes ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Etats financiers consolidés

Note 13. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégories

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Matières premières	21.696.351	22.907.990
Consommables	18.814.147	28.915.408
Pièces de rechange	26.929.320	17.967.577
Produits en cours de fabrication	3.075.099	9.796.669
Produits finis	30.238.452	23.660.083
Acomptes versés et commandes en cours	5.269.275	4.853.418
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	106.022.644	108.101.145
Réductions de valeur sur stocks	-3.686.492	-5.116.937
Total net au 31 décembre	102.336.152	102.984.208

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles. En 2018, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élevait à 14,2 millions d'euros.

* Réconciliation des stocks

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Situation au 1^{er} janvier	108.101.145	92.128.450
Variation de stocks	13.560.200	17.470.112
Juste valeur de la production agricole	-7.798.959	-2.898.149
Ecart de conversion	-7.839.742	1.400.732
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	106.022.644	108.101.145
Réductions de valeur sur stocks	-3.686.492	-5.116.937
Total net au 31 décembre	102.336.152	102.984.208

La variation de stocks inclut la variation liée à la reclassification des pièces de rechange pour 14,2 millions d'euros en 2019.

Etats financiers consolidés

* Détail des stocks par pays et par produit

2019	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	751	0	9.776
Hévéa (en tonnes)	28.457	0	10.965
Autres (en unités)	0	15.414.927	2.122.838

2020	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	1.374	0	15.869
Hévéa (en tonnes)	29.043	0	20.661
Autres (en unités)	0	11.004.801	1.275.571

Note 14. Créances commerciales (actifs courants)

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Créances commerciales	18.922.729	23.828.262
Avances et acomptes versés	15.159.084	17.370.526
Total net au 31 décembre	34.081.813	41.198.788

Les avances et acomptes versés sont essentiellement composés des acomptes d'Okomu pour la construction d'une huilerie à hauteur de 12 millions d'euros en 2020.

Les corrections de valeur sur créances commerciales s'élèvent à 3,96 millions d'euros au 31 décembre 2020 (2019 : 4,07 millions d'euros).

Note 15. Autres créances (actifs courants)

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Créances sociales	1.238.716	968.387
Autres créances	10.090.528	11.235.443
Comptes de régularisation	3.013.217	1.191.106
Valeur au 31 décembre	14.342.461	13.394.936

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les notes 1 et 35.

Etats financiers consolidés

Note 16. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

	2020	2019
	EUR	EUR
<i>Situation au 1^{er} janvier</i>	13.014.084	14.878.461
Produit d'impôts	1.111.085	5.542.436
Autres impôts	2.190.815	-105.714
Impôts payés ou récupérés	-198.055	-6.861.511
Régularisations d'impôts	-783.725	-429.459
Ecart de conversion	-1.016.399	-10.129
<i>Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</i>	14.317.805	13.014.084

* Composants des passifs d'impôts exigibles

	2020	2019
	EUR	EUR
<i>Situation au 1^{er} janvier</i>	22.182.525	23.999.047
Charge d'impôts	41.192.925	39.496.739
Autres impôts	25.994.668	23.029.071
Impôts payés ou récupérés	-55.587.986	-62.814.416
Régularisations d'impôts	-291.363	-1.787.744
Ecart de conversion	-1.282.086	259.828
<i>Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</i>	32.208.682	22.182.525

Etats financiers consolidés

Note 17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

	2020	2019
	EUR	EUR
Comptes à vue	58.213.617	55.842.135
Instruments financiers	697.836	226.896
Total au 31 décembre	58.911.453	56.069.031

* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

	2020	2019
	EUR	EUR
Comptes à vue	58.213.617	55.842.135
Concours bancaires courants	-4.058.321	-10.184.247
Total au 31 décembre	54.155.296	45.657.888

Note 18. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 (inchangé par rapport à 2019). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 0,5 million d'euros.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Au 31 décembre 2020, le capital est représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale.

	Actions ordinaires	
	2020	2019
Nombre d'actions au 31 décembre	14.159.720	14.159.720
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	14.159.720	14.159.720

Note 19. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées

éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Etats financiers consolidés

Note 20. Engagements de retraites

Régimes de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique

bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays.

Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie des provisions.

	2020			2019 Retraité		
	EUR			EUR		
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	62.078.976	-11.150.694	50.928.282	63.848.360	-9.226.715	54.621.645
Composantes de la charge nette						
Coûts des services rendus	3.761.695		3.761.695	3.980.478		3.980.478
Coûts financiers	3.979.784	-2.858	3.976.926	4.030.559	-34.932	3.995.627
Ecarts actuariels reconnus dans l'année		-81.539	-81.539	132.644	-48.812	83.832
Coûts des services passés	4.952		4.952	-130.078		-130.078
Coûts des régimes à prestations définies	7.746.431	-84.397	7.662.034	8.013.603	-83.744	7.929.859
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière						
Au 1^{er} janvier	63.848.361	-9.226.715	54.621.645	55.826.509	-7.460.228	48.366.281
Coûts selon le compte de résultat	7.746.431	-84.397	7.662.034	8.013.603	-83.744	7.929.859
Cotisations employeurs	-5.470.731	-1.613.170	-7.083.901	-3.580.528	-1.599.847	-5.180.375
Cotisations employés	787.454	-787.454		586.288	-787.454	
Prestations payées	-557.428	557.428		-725.945	725.945	
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	1.171.313	40.703	1.212.016	926.377	37.768	964.145
Ecarts de conversion	-5.446.422	-37.088	-5.483.511	2.802.057	-260.321	2.541.736
Au 31 décembre	62.078.977	-11.150.694	50.928.284	63.848.361	-9.226.715	54.621.645

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en février et avril 2021.

Etats financiers consolidés

Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

	2020			2019		
	EUR			EUR		
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Ajustements des passifs liés à l'expérience	7.518.671		7.518.671	-160.337	-	-160.337
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs nets comptabilisés	-8.763.743	19.463	-8.744.279	-429.237	-2.264	-431.501
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-101.242		-101.242	-336.804	-	-336.804
Rendements des actifs de régime	-	-60.166	-60.166	-	-35.503	-35.503
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu	-1.171.312	-40.703	-1.212.016	-926.378	-37.767	-964.145

Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2020	2019
EUROPE		
Taux d'actualisation moyen	0,20%	0,30%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	106.422	99.405
Augmentations futures des salaires	1,50%	1,50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	9,3	9,5
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 1 à 15,30%	de 6,92 à 20,96%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	de 2 à 15,66%	de 2 à 20%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19,60	19,80
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	6,53%	7,35%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	6,50%	6,50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13,33	13,05

Etats financiers consolidés

Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
EUROPE		
Valeur actualisée de l'obligation	12.370.070	10.653.793
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5%	11.714.153	10.028.036
Diminution de 0,5%	13.138.622	11.381.427
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0,5%	12.470.329	10.738.226
Diminution de 0,5%	12.274.841	10.573.775
AFRIQUE		
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	13.211.362	9.729.363
- Juste valeur des actifs de régime	1.382.635	990.700
Total au 31 décembre	14.593.997	10.720.063
Taux d'actualisation (sur régimes de pension)		
Augmentation de 0,5%	12.790.728	9.428.484
Diminution de 0,5%	13.636.623	10.027.286
Augmentations futures attendues des salaires (sur régimes de pension)		
Augmentation de 0,5%	13.687.774	10.017.706
Diminution de 0,5%	12.739.642	9.435.313
ASIE		
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	33.536.327	40.794.919
- Autres avantages à long terme	1.578.583	1.679.586
Total au 31 décembre	35.114.910	42.474.505
Taux d'actualisation (sur régimes de pension)		
Augmentation de 0,5%	32.295.702	39.255.850
Diminution de 0,5%	35.038.385	42.553.352
Augmentations futures attendues des salaires (sur régimes de pension)		
Augmentation de 0,5%	34.912.355	42.590.672
Diminution de 0,5%	32.401.453	39.199.292

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

Etats financiers consolidés

Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2021	2020
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	6.360.899	5.051.216

	2020	2019
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)		
EUROPE	5,1	4,7
AFRIQUE	5,8	6,1
ASIE	14,0	15,4

Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2021	2020
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	1.045.677	1.690.457

Note 21. Dettes financières

2019			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	54.331.945	67.229.650	121.561.595
Concours bancaires courants	10.184.246	0	10.184.246
Autres emprunts	19.901.117	81.497.960	101.399.077
Dettes liées aux contrats de location	1.381.083	11.958.683	13.339.766
TOTAL	85.798.391	160.686.293	246.484.684

2020			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	49.875.832 (*)	62.380.893	112.256.725
Concours bancaires courants	4.058.321	0	4.058.321
Autres emprunts (**)	97.377.694	1.016.331	98.394.025
Dettes liées aux contrats de location	1.623.082	11.081.167	12.704.249
TOTAL	152.934.929	74.478.391	227.413.320

(*) Ce solde inclut un crédit à court terme renouvelable de 30 millions d'euros (2019 : 40 millions d'euros) pour lequel le Groupe s'est engagé en 2019 à obtenir dans les 3 ans la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) pour l'ensemble de ses plantations palmiers. Le Groupe poursuit ses efforts dans cette voie en coordination avec la banque.

(**) Ce solde inclut un emprunt obligataire d'un montant de 80 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Etats financiers consolidés

L'essentiel de l'endettement consolidé est libellé en euro ou en franc CFA, dont la parité est liée à l'euro. Les taux des emprunts auprès d'établissements financiers conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent

entre 5,50% et 6,80%. Comme expliqué à la note 35, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

* Analyse de l'endettement à long terme par taux

2019					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<i>Dettes auprès d'établissements financiers</i>					
Suisse	3.040.354	1,75% à 2,65%	0	-	3.040.354
Côte d'Ivoire	12.978.253	5,50% à 6,50%	0	-	12.978.253
Nigeria	23.862.284	8,00% à 10,00%	0	-	23.862.284
Liberia	1.335.232	8,00%	0	-	1.335.232
Cameroun	12.498.476	5,00% à 7,09%	0	-	12.498.476
Ghana	13.000.003	4,00%	0	-	13.000.003
São Tomé	515.048	8,00%	0	-	515.048
	67.229.650		0		67.229.650
<i>Autres emprunts et dérivés passifs</i>					
Cameroun	2.032.654	6,00%	0	-	2.032.654
Luxembourg (*)	79.465.306	4,00%	0	-	79.465.306
	81.497.960		0		81.497.960
TOTAL	148.727.610		0		148.727.610

(*) Ce taux concerne uniquement la partie relative à l'emprunt obligataire pour un solde de 80,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

2020					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<i>Dettes auprès d'établissements financiers</i>					
Suisse	5.739.678	1,55% à 2,65%	0	-	5.739.678
Côte d'Ivoire	11.302.096	5,50% à 6,50%	0	-	11.302.096
Nigeria	23.485.314	5,00% à 10,00%	0	-	23.485.314
Liberia	2.680.222	7,60%	0	-	2.680.222
Cameroun	7.451.009	5,75% à 6,80%	0	-	7.451.009
Ghana	11.374.998	4,00%	0	-	11.374.998
São Tomé	347.576	8,00%	0	-	347.576
	62.380.893		0		62.380.893
<i>Autres emprunts et dérivés passifs</i>					
Cameroun	1.016.331	6,00%	0	-	1.016.331
	1.016.331		0		1.016.331
TOTAL	63.397.224		0		63.397.224

Etats financiers consolidés

* Analyse de l'endettement à long terme par devise

2019	EUR	XAF	NGN	USD	STN	KHR	IDR	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	13.000.003	25.476.730	23.862.284	1.335.232	515.048	0	0	0	0	3.040.354	67.229.650
Autres emprunts et dérivés passifs	79.465.306	2.032.654	0	0	0	0	0	0	0	0	81.497.960
Dettes liées aux contrats de location	0	6.134.503	285.681	1.251.400	309.896	453.906	841.788	52.527	48.902	2.580.079	11.958.683
TOTAL	92.465.309	33.643.887	24.147.965	2.586.632	152.843.793	453.906	841.788	52.527	48.902	5.620.433	160.686.293

2020	EUR	XAF	NGN	USD	STN	KHR	IDR	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	11.374.998	18.753.105	23.485.314	2.680.222	347.576	0	0	0	0	5.739.678	62.380.893
Autres emprunts et dérivés passifs	0	1.016.327	0	4	0	0	0	0	0	0	1.016.331
Dettes liées aux contrats de location	0	6.430.155	444.378	1.071.011	309.269	394.600	0	46.194	36.835	2.348.725	11.081.167
TOTAL	11.374.998	26.199.587	23.929.692	3.751.237	656.845	394.600	0	46.194	36.835	8.088.403	74.478.391

* Analyse de l'endettement à long terme par échéance

2019						
EUR	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	13.693.116	12.549.037	13.798.355	8.701.982	18.487.161	67.229.650
Autres emprunts et flux de trésorerie des dérivés passifs	80.481.633	1.016.327	0	0	0	81.497.960
Dettes liées aux contrats de location	1.192.948	607.257	489.379	592.750	9.076.349	11.958.683
TOTAL	95.367.697	14.172.621	14.287.734	9.294.732	27.563.510	160.686.293

2020						
EUR	2022	2023	2024	2025	2026 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	16.832.797	15.415.435	11.551.445	5.285.244	13.295.972	62.380.893
Autres emprunts et flux de trésorerie des dérivés passifs	1.016.327	0	0	0	4	1.016.331
Dettes liées aux contrats de location	1.122.092	894.364	630.647	393.619	8.040.445	11.081.167
TOTAL	18.971.216	16.309.799	12.182.092	5.678.863	21.336.421	74.478.391

Etats financiers consolidés

* Dette nette

	2020	2019
	EUR	EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58.911.453	56.069.031
Dettes financières à plus d'un an	-63.397.224	-148.727.610
Dettes financières à moins d'un an	-151.311.847	-84.417.308
Dettes liées aux contrats de location	-12.704.249	-13.339.766
Dette nette	-168.501.867	-190.415.653
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58.911.453	56.069.031
Dettes financières à taux fixe	-184.708.942	-193.144.918
Dettes financières à taux variable	-30.000.129	-40.000.000
Dettes liées aux contrats de location	-12.704.249	-13.339.766
Dette nette	-168.501.867	-190.415.653

* Réconciliation de la dette nette

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2019	59.941.616	-99.607.945	-115.354.215	-14.332.136	-169.352.680
Flux de trésorerie	-4.420.377	-82.027.535	64.801.323	1.591.544	-20.055.045
Différences de conversion	547.792	658.437	-82.664	-93.205	1.030.360
Transferts	0	31.985.147	-33.509.634	0	-1.524.487
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	264.286	272.118	-505.969	30.435
Situation au 31 décembre 2019	56.069.031	-148.727.610	-84.417.308	-13.339.766	-190.415.653
Flux de trésorerie	7.565.321	-9.506.968	18.508.549	2.382.733	18.949.635
Différences de conversion	-4.722.899	7.252.254	657.519	412.152	3.599.028
Transferts	0	87.585.101	-86.060.607	0	1.524.494
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-2.159.375	-2.159.375
Situation au 31 décembre 2020	58.911.453	-63.397.224	-151.311.847	-12.704.256	-168.501.872

Etats financiers consolidés

Note 22. Autres dettes

	2020	2019
	EUR	EUR
Dettes sociales	6.194.607	6.337.652
Autres dettes (*)	62.378.921	62.362.548
Produits constatés d'avance	20.700.294	17.290.098
Total au 31 décembre	89.273.822	85.990.298
Dont dettes non-courantes	7.685.924	8.001.208
Dont dettes courantes	81.587.898	77.989.090

(*) Les « Autres dettes » sont principalement composées d'avances d'actionnaires chez Socfinaf S.A. pour 40,4 millions d'euros (40,4 millions d'euros en 2019).

Etats financiers consolidés

Note 23. Instruments financiers

2019	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (**)	Autres actifs et passifs financiers (**)
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	896.015	0	896.015	0	0
Avances à long terme	0	3.520.136	0	1.057.449	4.577.585	3.520.136	1.057.449
Autres actifs non-courants	0	0	0	1.749.253	1.749.253	0	1.749.253
Créances commerciales	0	0	0	41.198.788	41.198.788	0	41.198.788
Autres créances	0	0	0	13.394.937	13.394.937	0	13.394.937
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	56.069.031	56.069.031	0	56.069.031
Total actifs	0	3.520.136	896.015	113.469.458	117.885.609	3.520.136	113.469.458
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	148.727.610	0	0	148.727.610	148.729.812	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	0	11.958.683	0	0	11.958.683	11.958.683	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	8.001.208	8.001.208	0	8.001.208
Dettes financières à moins d'un an	0	74.233.062	0	10.184.246	84.417.308	74.233.062	10.184.246
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	0	1.381.083	0	0	1.381.083	1.381.083	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	41.943.416	41.943.416	0	41.943.416
Autres dettes (courants)	0	0	0	77.989.090	77.989.090	0	77.989.090
Total passifs	0	236.300.438	0	138.117.960	374.418.398	236.302.640	138.117.960
Juste valeur							
2019							
EUR	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0		0		896.015		896.015

(*) Variations comptabilisées en compte de résultat.

(**) A titre d'information.

Etats financiers consolidés

2020	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (**)	Autres actifs et passifs financiers (**)
EUR	à la juste valeur	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	847.018	0	847.018	0	0
Avances à long terme	0	788.521	0	1.054.525	1.843.046	788.521	1.054.525
Autres actifs non-courants	0	0	0	1.741.740	1.741.740	0	1.741.740
Créances commerciales	0	0	0	34.081.813	34.081.813	0	34.081.813
Autres créances	0	0	0	14.342.460	14.342.460	0	14.342.460
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	58.911.453	58.911.453	0	58.911.453
Total actifs	0	788.521	847.018	110.131.991	111.767.530	788.521	110.131.991
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	63.397.224	0	0	63.397.224	63.399.497	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	0	11.081.167	0	0	11.081.167	11.081.167	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	7.685.924	7.685.924	0	7.685.924
Dettes financières à moins d'un an	0	147.253.526	0	4.058.321	151.311.847	147.253.526	4.058.321
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	0	1.623.082	0	0	1.623.082	1.623.082	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	43.265.314	43.265.314	0	43.265.314
Autres dettes (courants)	0	0	0	81.587.898	81.587.898	0	81.587.898
Total passifs	0	223.354.999	0	136.597.457	359.952.456	223.357.272	136.597.457

2020	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	847.018	847.018

(*) Variations comptabilisées en compte de résultat.

(**) A titre d'information.

Etats financiers consolidés

Note 24. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens de l'exercice</i>	2020	2019
Directeurs	309	310
Employés	6.444	6.528
Ouvriers (y compris saisonniers)	27.081	28.078
TOTAL	33.834	34.916
	2020	2019 Retraité
<i>Frais de personnel</i>	EUR	EUR
Rémunérations	123.564.656	125.627.785
Charges sociales et charges liées aux retraites	18.929.690	14.765.004
Total au 31 décembre	142.494.346	140.392.789

Note 25. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
<i>Dotations aux amortissements</i>		
Sur immobilisations incorporelles (note 6)	113.932	309.910
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 7)	37.928.183	36.025.617
Sur actifs biologiques producteurs (note 8)	26.780.595	24.826.079
Sur immeubles de placement (note 9)	167.295	325.955
Sur droits d'utilisation d'actifs	2.058.179	1.580.254
<i>Pertes de valeur</i>		
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 7)	873.022	0
Sur actifs biologiques producteurs (note 8)	6.992.219	0
Total au 31 décembre	74.913.425	63.067.815

Note 26. Dépréciations d'actifs

Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2020, une perte de valeur de 0,9 million d'euros a été constatée sur des immobilisations corporelles.

Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur. Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans, constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2020, les cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépassent pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans, constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, les cours observés durant l'exercice 2020 ne dépassent pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux et locaux n'indique pas d'indicateurs de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

L'examen des indices physiques de perte au niveau de Coviphama, Socfin KCD et Brabanta a relevé que certaines surfaces plantées ont subi des dommages. De ce fait, les surfaces concernées ont été dépréciées pour un montant de 1,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

En examinant l'impact des changements importants impactant les flux de trésorerie, le Groupe a conclu qu'un indice de perte de valeur existe également au niveau de SRC.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs (« UGT ») ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des UGT dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité,

Etats financiers consolidés

- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

L'UGT est composée du secteur opérationnel de chaque entité. En effet, les décisions de gestion de l'activité ordinaire, telles que les ventes, les achats, le planting, le replanting et la gestion des ressources humaines sont prises directement au niveau de la société elle-même, de manière indépendante des autres sociétés du Groupe opérant dans le même pays et de la même segmentation opérationnelle telle que définie par IFRS 8.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières. Le taux d'actualisation utilisé, en 2020, pour l'actualisation des flux chez SRC s'élève à 6,01%. Ce taux reflète les taux d'intérêts du marché, la structure du capital de l'entreprise en prenant en compte son secteur opérationnel et le profil de risque spécifique de l'activité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au vu de l'existence d'indices internes de perte de valeur, et suite aux tests de dépréciations, des pertes de valeur de 0,3 million d'euros pour Brabanta, 0,4 million d'euros pour Coviphama, 1,2 millions d'euros pour Socfin KCD et 5,6 millions d'euros pour SRC ont été constatées en 2020 (notes 7 et 8).

Au 31 décembre 2020, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 9 millions d'euros pour Brabanta, 5 millions d'euros pour PSG, 3,9 millions d'euros pour SAC et 3,1 millions d'euros pour Agripalma. Pour le secteur d'activité Hévée, les réductions de valeur cumulées sont de 5,1 millions d'euros pour Coviphama, 1,2 millions d'euros pour Socfin KCD, 1,8 millions d'euros pour PSG, 8,6 millions d'euros pour Safacam et 27,2 millions d'euros pour SRC (note 8).

Etats financiers consolidés

Note 27. Autres produits financiers

	2020	2019
	EUR	EUR
<i>Sur actifs/passifs courants</i>	6.154.633	5.895.571
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	113.143	393.447
Change à terme	525.198	375.193
Gains de change	4.767.244	4.574.417
Autres	749.048	552.514
Total au 31 décembre	6.154.633	5.895.571

Note 28. Charges financières

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Intérêts et charges financières	11.530.604	10.280.004
Charge d'intérêt liée aux contrats de location	1.065.813	1.060.868
Pertes de change	8.074.626	6.103.112
Ecart de conversion	7.571.499	643.708
Change à terme	25.944	0
Pertes de valeur sur créances	2.440.000	0
Autres	2.147.145	1.896.834
Total au 31 décembre	32.855.631	19.984.526

Note 29. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Charge d'impôts exigibles	32.735.899	35.690.288
Produit / charge d'impôts différés	-1.591.001	-1.274.061
Charge d'impôts au 31 décembre	31.144.898	34.416.227

Etats financiers consolidés

* Composants de la charge d'impôts différés

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
IAS 12 : Latences fiscales	3.153.377	-588.345
IAS 19 : Engagements de retraites	2.035.193	-500.833
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	119.300	136.375
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	-2.148.126	-672.610
IFRS 9 : Contrats de change à terme	2.432	-33.083
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-92.662	-27
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-3.401.427	201.757
IFRS 16 : contrats de location	134.011	-2.318
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-1.372.655	112.654
IAS 21 : Ecart de conversion	-76.027	14.027
Autres	55.583	58.342
Produit / charge d'impôts différés au 31 décembre	-1.591.001	-1.274.061

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Résultat avant impôts des activités poursuivies	60.456.440	67.080.246
Taux d'imposition normal de la société mère	24,94%	24,94%
Taux d'imposition normal des filiales	De 14% à 38,5%	De 9,19% à 38,5%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	18.431.504	19.711.407
Impôts non provisionnés	1.248.410	209.479
Revenus définitivement taxés	206.499	196.744
Mesures favorables à l'investissement	-8.363.570	-11.833.593
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	6.562.028	8.496.892
Revenus non imposables	-1.287.427	-146.163
Dépenses non déductibles	7.227.816	5.666.367
Déficits reportés imputés	0	-4.826
Déficits à reporter	7.845.638	9.715.845
Autres avantages fiscaux	-291.178	-510.704
Rappel d'impôts	183.066	4.273.632
Impact sur le changement de taux d'imposition	-618.025	-184.369
Ajustements divers	137	-1.174.484
Charge d'impôts au 31 décembre	31.144.898	34.416.227

Etats financiers consolidés

* *Changement de taux des filiales*

Suite à la réforme de 2017, le taux d'imposition de Socfin et des filiales luxembourgeoises est passé à 24,94% en 2019 pour Socfin, Socfinaf, Socfinasia, Socfinde et PNS, à 17% pour Terrasia et à 15% pour Management et à 24,94% en 2020 pour Induservices, Management et Terrasia.

Le taux d'imposition de SAFA est passé de 33% à 28%.

En 2019, le taux d'imposition de Safacam est passé de 33% à 27,5%. Ce taux s'applique au Cameroun aux sociétés qui procèdent à des émissions obligataires sur la durée des obligations, à savoir 3 ans pour Safacam.

En 2020, le taux d'imposition des sociétés suisses est passé de 9,2% à 14% pour Socfin Green Energy, Socfin Reasearch, Socfinco FR, Sogescol FR et Sodimex FR et de 19.86% à 14% pour Induservices FR.

Le taux d'imposition des sociétés belges est passé de 29,58% à 25%.

Celui de Socfindo est passé de 25% à 22%.

A partir de 2021, les sociétés cotées au Cameroun pourront bénéficier d'un taux d'imposition réduit de 27,5%. Ce taux a été utilisé pour valoriser les impôts différés de Socapalm et Safacam au 31 décembre 2020.

* *Rappel d'impôts*

En 2019, l'administration fiscale a redressé la charge d'impôt d'Okomu à hauteur de 3,7 millions d'euros suite à un report des déductions liées aux investissements imputées sur la base d'imposition des exercices antérieurs. Ces investissements sont déductibles de la base imposable lors de l'entrée en production des actifs liés.

Okomu a déduit de la base imposable de l'exercice 2019, 28,2 millions d'euros au titre des investissements effectués au cours des exercices antérieurs.

Note 30. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

	2020	2019
Résultat net (en euro)	4.705.332	9.016.793
Nombre moyen d'actions	14.159.720	14.159.720
Résultat net par action non dilué (en euro)	0,33	0,64

Etats financiers consolidés

Note 31. Dividendes et tantièmes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 mai 2021, de ne pas payer de dividende.

	2020	2019
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	7.079.860	7.787.846
Nombre d'actions	14.159.720	14.159.720
Dividende par action distribué sur la période	0,50	0,55

Note 32. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

	2020	2019
	EUR	EUR
Avantages à court terme	7.549.913	6.963.195
Avantages postérieurs à l'emploi	315.726	322.463
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paie fondée sur les actions	0	0

* Transactions relatives aux autres parties liées

	2020	2019
	EUR	EUR
Passifs courants		
Autres dettes	40.402.186	40.403.288
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES		
Charges financières	1.602.192	1.600.000

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché. Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations, Palmboomen Cultuur Maatschappij (Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par Geselfina et Afico, qui détiennent également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli.

Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2020 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2020, le solde restant dû s'élève à 20,2 millions d'euros.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2020 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2020, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

Note 33. Engagements hors bilan

En 2016, Socfin a conclu un emprunt obligataire de 80 millions d'euros dont le contrat stipule que tant que toute obligation reste en circulation, Socfin en tant qu'émetteur s'est engagée à ce qu'aucune des ses filiales significatives ne puisse consentir de garantie ni la fourniture de toute autre sûreté ou arrangement à d'autres créanciers sans les accorder aux mêmes conditions aux obligataires. Par ailleurs, aucune distribution de dividendes n'est autorisée lorsque le ratio de la dette financière nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements est supérieur à 2. De plus, le contrat stipule également qu'un changement de contrôle pourrait entraîner le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire.

En 2009, une filiale de Socfinaf S.A., Salala Rubber Corporation (SRC) a obtenu un prêt bancaire de USD 10 millions dont les contrats stipulent que Socfinaf S.A. doit nantir 123 titres qu'elle détient dans la société en faveur de l'établissement bancaire. En 2012, Liberian Agricultural Company (LAC) a acheté à Agrifinal 99 actions de SRC qui sont également nanties en faveur de cet établissement bancaire dans le cadre de ce prêt. Au 31 décembre 2020, le prêt a été intégralement remboursé et le nantissement levé (2019 : solde du prêt à 0,2 million d'euros).

En 2015, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 2 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les 11.000 ha de plantation financés par le prêt. Au 31 décembre 2020, l'emprunt a été intégralement remboursé (2019 : 1 million d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 10 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11.416 ha de plantation. Au 31 décembre 2020, le solde du prêt s'élève à 21 millions d'euros (2019 : 20 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Agripalma LDA, a conclu une convention de crédit de 49 millions de Dobras (2 millions d'euros) dont le contrat stipule qu'Agripalma affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les installations et matériel professionnel. Au 31 décembre 2020, le solde du prêt s'élève à 1,8 millions d'euros (2019 : 2 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Plantations Socfinaf Ghana (PSG), a obtenu un prêt de 16,5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1,5 millions d'euros. Le contrat stipule que PSG affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2020, le solde du prêt s'élève à 13 millions d'euros (2019 : 13 millions d'euros) et le découvert bancaire est nul (2019 : 1 million d'euros).

Etats financiers consolidés

Note 34. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Príncipe, Congo (RDC), Cambodge et Indonésie.

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun et Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Liberia et Cambodge uniquement des ventes de caoutchouc, ceux des secteurs Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Príncipe et Congo proviennent

uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2019

<i>EUR</i>	<i>Retraité Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Retraité Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Retraité Résultat sectoriel</i>
Europe	94.255.249	42.276.185	5.330.879
Sierra Leone	12.457.250	0	-9.786.311
Liberia	28.904.460	0	-1.468.935
Côte d'Ivoire	139.053.108	0	15.173.778
Ghana	2.886.587	0	-1.420.684
Nigeria	54.970.374	0	23.777.291
Cameroun	128.333.222	0	29.991.370
São Tomé et Príncipe	143.500	0	-1.186.795
Congo (RDC)	9.264.642	0	-4.185.777
Cambodge	3.507.881	0	-2.217.924
Indonésie	118.126.649	103.999	35.104.382
TOTAL	591.902.923	42.380.184	89.111.273
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-42.380.184
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-3.205.108
Juste valeur de la production agricole			-2.898.149
Autres retraitements IFRS			790.586
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			39.329.864
Produits financiers			7.037.044
Charges financières			-20.705.081
Impôts			-34.416.227
Résultat net de l'exercice			32.664.019

Etats financiers consolidés

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2020

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel
Europe	79.138.623	33.938.413	-710.758
Sierra Leone	15.103.389	0	86.071
Liberia	29.152.353	0	-1.903.422
Côte d'Ivoire	139.457.865	69.616	22.172.685
Ghana	12.791.521	0	497.660
Nigeria	57.577.422	0	20.899.568
Cameroun	129.865.123	0	27.179.273
São Tomé et Príncipe	3.828.024	0	-1.968.995
Congo (RDC)	12.050.148	0	-125.900
Cambodge	5.165.870	0	-1.157.165
Indonésie	121.195.793	158.388	49.023.412
TOTAL	605.326.130	34.166.417	113.992.427
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-34.166.399
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-10.557.262
Juste valeur de la production agricole			-9.267.399
Autres retraitements IFRS			-2.306.281
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			30.385.113
Produits financiers			6.349.308
Charges financières			-33.973.066
Impôts			-31.144.898
Résultat net de l'exercice			29.311.542

Etats financiers consolidés

* Total des actifs sectoriels

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Europe	89.778.487	94.995.453
Sierra Leone	123.527.792	130.429.641
Liberia	102.262.020	108.821.884
Côte d'Ivoire	154.069.516	147.428.119
Ghana	72.516.210	84.091.394
Nigeria	116.371.568	124.071.435
Cameroun	181.476.829	190.640.333
São Tomé et Principe	28.473.478	30.829.959
Congo (RDC)	52.212.694	67.171.884
Cambodge	64.305.823	70.247.437
Indonésie	106.618.394	107.666.177
Total au 31 décembre	1.091.612.811	1.156.393.716
IFRS 3/IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-30.217.399	-24.006.506
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	2.727.773	11.281.001
Autres retraitements IFRS	-7.145.649	-7.056.527
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-89.605.454	-95.923.028
Total des actifs sectoriels consolidés	967.372.083	1.040.688.656
Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels		
Ecart d'acquisition	4.951.057	4.951.057
Droits d'utilisation des actifs	10.967.008	10.934.472
Titres valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat étendu	847.018	896.015
Avances à long terme	1.843.047	4.577.584
Actifs d'impôts différés	14.640.683	16.685.304
Autres actifs non-courants	1.741.739	1.749.253
Actifs consolidés non-courants	34.990.552	39.793.685
Autres créances	14.342.463	13.394.936
Actifs d'impôts exigibles	14.317.805	13.014.084
Actifs consolidés courants	28.660.268	26.409.020
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels	63.650.820	66.202.705
Total actifs	1.031.022.903	1.106.891.361

Les actifs et passifs sectoriels sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils proviennent du reporting interne et ne tiennent compte d'aucun retraitements de consolidation ni de retraitements IFRS.

Les actifs sectoriels incluent uniquement les immobilisations, les actifs biologiques producteurs, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les passifs sectoriels incluent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes.

Etats financiers consolidés

* Total des passifs sectoriels

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Europe	138.126.998	291.128.987
Sierra Leone	6.196.387	5.489.175
Liberia	14.540.668	14.581.944
Côte d'Ivoire	16.466.701	19.597.819
Ghana	912.473	1.602.209
Nigeria	9.559.988	3.811.315
Cameroun	23.304.992	17.885.295
São Tomé et Principe	2.382.716	2.459.231
Congo (RDC)	2.689.124	2.909.108
Cambodge	890.695	1.198.667
Indonésie	19.292.109	19.418.844
Total au 31 décembre	234.362.851	380.082.595
Autres retraitements IFRS	-52.269	-58.054
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-109.457.368	-260.092.035
Total des passifs sectoriels consolidés	124.853.214	119.932.507
Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels		
Capitaux propres totaux	575.797.694	640.476.312
Passifs non-courants	144.484.897	237.355.859
Dettes financières à moins d'un an	151.311.847	84.417.307
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1.623.082	1.381.083
Passifs d'impôts exigibles	32.208.682	22.182.525
Provisions	743.488	1.145.768
Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels	906.169.689	986.958.854
Total capitaux propres et passifs	1.031.022.903	1.106.891.361

Etats financiers consolidés

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2019 (Retraité)

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Europe	798.314	289.902	43.188	0	1.131.404
Sierra Leone	0	4.723.487	0	0	4.723.487
Liberia	0	1.207.820	0	5.393.720	6.601.540
Côte d'Ivoire	24.534	4.512.806	0	2.395.829	6.933.169
Ghana	0	7.635.217	0	2.158.921	9.794.138
Nigeria	0	5.478.630	0	7.448.259	12.926.889
Cameroun	267.729	11.525.497	0	1.247.116	13.040.342
São Tomé et Príncipe	0	1.684.598	0	1.376.849	3.061.447
Congo (RDC)	0	297.574	0	364	297.938
Cambodge	0	651.056	0	1.841.632	2.492.688
Indonésie	29.309	3.975.900	0	7.021.611	11.026.820
TOTAL	1.119.886	41.982.487	43.188	28.884.301	72.029.862

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2020

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Europe	10.933	1.929.038	3.555	0	1.943.526
Sierra Leone	0	7.668.557	0	210.174	7.878.731
Liberia	0	1.113.036	0	4.261.794	5.374.830
Côte d'Ivoire	2.561	7.071.684	0	2.746.614	9.820.859
Ghana	0	515.525	0	521.316	1.036.840
Nigeria	0	17.153.521	0	5.046.892	22.200.413
Cameroun	134.582	12.066.580	0	2.935.090	15.136.251
São Tomé et Príncipe	0	68.175	0	0	68.175
Congo (RDC)	0	1.222.201	0	0	1.222.201
Cambodge	0	483.274	0	1.064.256	1.547.530
Indonésie	17.885	4.421.120	0	6.716.707	11.155.713
TOTAL	165.961	53.712.711	3.555	23.502.842	77.385.069

Etats financiers consolidés

* Information par secteur d'activité

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Palmier	346.526.757	308.549.447
Hévéa	182.697.075	200.298.850
Autres produits agricoles	4.464.319	3.818.392
Activités commerciales	64.494.381	72.433.846
Autres	7.143.598	6.802.387
TOTAL	605.326.130	591.902.922

* Information par zones géographiques

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients

EUR					2019 Retraité
Implantation					
Origine	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL
Europe	16.843.525	1.399.272	53.318.064	4.988.061	76.548.922
Afrique	9.447.576	212.709.988	163.893.398	7.275.964	393.326.925
Asie	6.966.201	0	112.794.440	2.266.434	122.027.075
TOTAL	33.257.302	214.109.259	330.005.902	14.530.459	591.902.922

EUR					2020
Implantation					
Origine	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL
Europe	2.473.306	1.734.617	3.087.370	794.645	8.089.938
Afrique	27.605.251	240.392.008	194.542.929	8.801.844	471.342.032
Asie	6.786.875	5.323.781	110.994.202	2.789.302	125.894.160
TOTAL	36.865.433	247.450.405	308.624.501	12.385.792	605.326.130

Etats financiers consolidés

* Information par secteur d'activité et par catégorie de revenu

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique

EUR					2019 Retraité
<i>Catégorie</i>					
<i>Secteur d'activité</i>	<i>Palmier</i>	<i>Hévéa</i>	<i>Autres produits agricoles</i>	<i>Services et autres activités commerciales</i>	<i>TOTAL</i>
Sierra Leone	12.297.304	0	0	159.947	12.457.250
Liberia	0	28.904.459	0	0	28.904.459
Côte d'Ivoire	20.299.230	116.858.662	0	1.895.216	139.053.109
Ghana	2.848.255	0	0	38.332	2.886.587
Nigeria	46.092.422	8.660.894	0	217.057	54.970.373
Cameroun	118.925.326	8.839.234	0	568.662	128.333.222
São Tomé et Príncipe	143.500	0	0	0	143.500
Congo (RDC)	9.264.642	0	0	0	9.264.642
Indonésie	98.450.158	15.856.309	3.818.392	0	118.124.859
Cambodge	0	3.507.881	0	0	3.507.881
Europe	228.610	17.671.410	0	76.357.020	94.257.039
TOTAL	308.549.447	200.298.850	3.818.392	79.236.234	591.902.923

EUR					2020
<i>Catégorie</i>					
<i>Secteur d'activité</i>	<i>Palmier</i>	<i>Hévéa</i>	<i>Autres produits agricoles</i>	<i>Services et autres activités commerciales</i>	<i>TOTAL</i>
Sierra Leone	14.445.401	0	0	657.988	15.103.389
Liberia	0	29.152.353	0	0	29.152.353
Côte d'Ivoire	25.184.319	111.922.781	0	2.350.765	139.457.865
Ghana	12.701.391	0	0	90.130	12.791.521
Nigeria	50.010.800	7.387.999	0	178.623	57.577.422
Cameroun	123.187.430	5.425.851	678.970	572.871	129.865.123
São Tomé et Príncipe	3.828.024	0	0	0	3.828.024
Congo (RDC)	12.050.148	0	0	0	12.050.148
Indonésie	104.521.962	12.888.483	3.785.349	0	121.195.793
Cambodge	0	5.165.870	0	0	5.165.870
Europe	597.283	10.753.739	0	67.787.601	79.138.622
TOTAL	346.526.757	182.697.076	4.464.319	71.637.978	605.326.129

Etats financiers consolidés

Note 35. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe procède à un suivi régulier de ses ratios financiers et notamment le ratio d'endettement net sur fonds propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel :

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

** Risque de prix sur les marchés des matières premières*

Risque potentiel :

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières.

Gestion du risque et opportunités :

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et ;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

** Risque de devises étrangères*

Risque potentiel :

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités :

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions

Etats financiers consolidés

opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, du moins en ce qui concerne les emprunts hors Groupe.

*** Risque de taux d'intérêts**

Risque potentiel :

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

Gestion du risque et opportunités :

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Jusqu'au 24 janvier 2019, il existait un instrument de couverture au niveau du Groupe afin de limiter son exposition au risque de taux d'intérêts.

Risque de crédit

Risque potentiel :

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités :

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une

politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Risque de liquidité

Risque potentiel :

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités :

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel :

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités :

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement. La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Etats financiers consolidés

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel :

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Gestion du risque et opportunités :

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel :

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le « Rapport Développement Durable » disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

** Risque de change*

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 5% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 1,0 million d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la Société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales réalisées en monnaie locale en 2020 étaient de 346,2 millions d'euros.

PT Socfindo présente une position de trésorerie de 0,5 million de dollars.

** Risque de taux d'intérêts*

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la note 21. Suite à l'emprunt à taux variable conclu par Socfin en date du 23 janvier 2014, le Groupe était exposé au risque de taux d'intérêts. Afin de contrôler ce risque, l'emprunt a été couvert par un swap taux fixe pour le même montant et la même date d'échéance jusqu'au 24 janvier 2019.

** Risque de crédit*

Au 31 décembre 2020, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 12,4 millions d'euros et 25,6 millions d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme brute est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation de l'huile de palme raffinée et du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

Etats financiers consolidés

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Créances commerciales	38.038.835	45.264.532
Provision au titre du modèle de perte de crédit attendue sur la durée de vie	-3.957.022	-4.065.744
Autres créances	14.342.460	13.394.937
Total net des créances	48.424.273	54.593.725
Montant non échu	47.255.163	52.357.860
Montant échu depuis moins de 6 mois	579.734	388.981
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	396.725	1.010.530
Montant échu depuis plus d'un an	192.651	836.354
Total net des créances	48.424.273	54.593.725

* Risque de liquidité

Les dettes financières et la position de trésorerie telles que mentionnées aux notes 17 et 21 respectivement sont maintenues au sein d'établissements présentant de faibles risques de crédit.

Note 36. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

Reconstitution de l'EBITDA

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Résultat net après impôts "Part du groupe"	4.705.332	9.016.793
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat	24.606.210	23.647.226
Juste valeur de la production agricole (note 13)	7.798.959	2.898.149
Dotations et reprises aux amortissements et provisions (note 25)	75.268.141	67.922.911
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	930.351	-420.918
Charge d'impôts (note 29)	31.144.898	34.416.225
Autres produits financiers (note 27)	-6.154.633	-5.895.571
Autres produits financiers inclus dans les reprises d'amortissements et provisions	678	5.570
Charges financières (note 28)	32.855.631	19.984.526
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-3.184.918	-5.756
TOTAL	167.970.649	151.569.155
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA	-3.123.992	-2.641.123
EBITDA hors impact du retraitement des contrats de location	164.846.657	148.928.032

Etats financiers consolidés

Note 37. Passifs éventuels

1. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)

La société SOCFICOM S.A. (« Socficom ») société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du Groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une « société résidente belge », assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'« il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles ». Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de EUR 77.343.783 hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1^{er} janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans

la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune « prétention nouvelle » par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquitté Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a « rejugé » le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à EUR 77.343.783 hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre d'EUR 50.000.000.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : « que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles ». Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être

Etats financiers consolidés

enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel ne devraient pas être rendues avant 2024.

2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de EUR 3.054.160,15 pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0,8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à EUR 10.310.844,61 se décomposant comme suit :

- EUR 3.054.160 à titre de TVA
- EUR 1.148.364 à titre d'intérêts
- EUR 6.108.320 à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale d'EUR 6.108.320 et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11ème Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'Appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : « que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles ». Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel ne devraient pas être rendues avant 2024.

3. Litige contre la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

La Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (« SOGB »), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (« CNPS ») de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA soit l'équivalent d'EUR 277.000. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA soit l'équivalent d'EUR 48.000.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1.650 millions de francs CFA soit l'équivalent de 2,5 millions d'euros.

Etats financiers consolidés

La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent d'EUR 381.000 qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (« UNEMAF ») et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (« CGECI »), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature

constitués par la mise à disposition de logements en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celles-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

Note 38. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

Note 39. Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement post-clôture important concernant le Groupe n'est à signaler.

Note 40. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

	2020	2019
	EUR	EUR
Audit (TVAC)	735.695	549.488

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe, à savoir EY pour 2020 et C-Clerc S.A. pour 2019 (membre du réseau Crowe Global) ainsi qu'aux sociétés membres

de son réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2020 ou en 2019.

Etats financiers consolidés

Note 41. Correctif du 19 mai 2021

Les états financiers consolidés ont été initialement arrêtés et approuvés en date du 30 avril 2021 par le Conseil d'Administration. Suite à l'identification de certaines erreurs qui ne portent en aucun cas sur la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat étendu consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé, les états financiers consolidés ont été à nouveau arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021. Les erreurs identifiées et corrigées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Note	Référence	Version du 30 avril 2021	Version du 19 mai 2021
20	Tableau « Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière » :		
	Cotisations employés 2019 - Juste valeur des actifs de régime	787.454	586.288
20	Ajout du tableau « Régime de pension à cotisations définies » :		
	Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies 2019	Néant	1.690.457
	Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies 2020	Néant	1.045.677
20	Tableau « Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu » - Montant net comptabilisé 2020 :		
	Modification des hypothèses démographiques	-161.409	-101.242
	Rendement des actifs de régime	0	-60.166
	Tableau « Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu » - Montant net comptabilisé 2019 :		
	Modification des hypothèses démographiques	-372.307	-336.804
	Rendement des actifs de régime	0	-35.503
29	Tableau « Résultat avant impôts des activités poursuivies » :		
	Déficits à reporter - 2019	10.904.903	9.715.845
31	Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 mai 2021 le paiement d'un dividende de :	0,50 €/action	0,00 €/action
34	Tableau « Total des passifs sectoriels » 2020 :		
	Capitaux propres totaux	582.226.826	575.797.694
	Passifs non courants	138.055.764	144.484.897
	Tableau « Total des passifs sectoriels » 2019 :		
	Capitaux propres totaux	644.899.679	640.476.312
	Passifs non courants	232.932.491	237.355.859

Des erreurs mineures de grammaire, d'orthographe et d'arrondis ont également été corrigées.

Rapport de gestion social

présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
des actionnaires du 25 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2020.

Activités

Socfin possède pour l'essentiel des participations financières dans des sociétés de portefeuille et des sociétés de services, qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est et/ou en Afrique tropicale dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur, se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2020	2019
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières		
provenant d'entreprises liées		
Dividendes	9,1	9,1
Intérêts sur créances	5,8	5,1
Total des produits	14,9	14,2
CHARGES		
Autres charges externes	1,4	1,3
Intérêts et autres charges financières		
autres intérêts et charges	4,8	4,0
Impôts	0,0	0,1
Total des charges	6,2	5,4
BENEFICE DE L'EXERCICE	8,7	8,8

Au 31 décembre 2020, le bénéfice net s'établit à 8,7 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 14,9 millions d'euros (14,2 millions d'euros au 31 décembre 2019).

L'ensemble des charges s'inscrit à 6,2 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Rapport de gestion social

Bilan

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de Socfin s'élève à 313,6 millions d'euros contre 307,3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

L'actif de Socfin se compose de 186,4 millions d'euros de participations, de 90,6 millions d'euros de créances immobilisées et de 36,6 millions d'euros de créances.

Les fonds propres s'élèvent à 187,5 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'exercice 2020, Socfin a acquis 448.089 actions Socfinaf pour un montant total de 5,3 millions d'euros et 55.649 actions Socfinasia pour 0,8 million d'euros.

Evaluation

Au 31 décembre 2020, les plus-values latentes sur le portefeuille des participations sont estimées à 107,2 millions d'euros contre 137,9 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

Socfinasia S.A. (Luxembourg) - 58,09%

Cette société détient des participations dans des sociétés d'Asie du Sud-Est actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2020, le bénéfice net s'établit à 32,1 millions d'euros contre 17,4 millions d'euros au 31 décembre 2019.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinasia S.A. s'élève à 291,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 et l'évaluation du portefeuille fait apparaître des plus-values latentes pour 53,8 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinasia S.A. proposera à la prochaine Assemblée Générale le paiement d'un dividende final de EUR 0,50 par action, un acompte de EUR 0,30 ayant déjà été versé en novembre 2020.

	2020	2019
Chiffres de Socfinasia S.A. (millions d'euros)		
Actif	425,5	410,9
Actif immobilisé	314,5	314,8
Actif circulant	111,0	96,1
Passif	425,5	410,9
Capitaux propres	421,4	406,6
Dettes	4,1	4,3

Rapport de gestion social

Socfinaf S.A. (Luxembourg) - 64,51%

Cette société possède des participations dans des sociétés d'Afrique tropicale actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice 2020 se clôture par une perte de 28,6 millions d'euros contre un profit de 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2019. Cette baisse du résultat est principalement due aux réductions de valeurs non récurrentes qui ont été comptabilisées sur les participations SRC (24 millions d'euros) et Brabanta (9,9 millions d'euros), à la diminution des dividendes perçus ainsi qu'à l'augmentation des charges financières.

La valeur d'inventaire des immobilisations financières s'élève à 204,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 et l'évaluation du portefeuille dégage des plus-values latentes pour 245,2 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinaf S.A. proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2020.

	2020	2019
Chiffres de Socfinaf S.A. (millions d'euros)		
Actif	518,1	548,4
Actif immobilisé	513,3	543,1
Actif circulant	4,8	5,3
Passif	518,1	548,4
Capitaux propres	252,3	280,9
Dettes	265,8	267,5

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de Socfin de EUR 8.665.140,70 augmenté du report bénéficiaire antérieur de EUR 93.782.497,98, forment un solde bénéficiaire de EUR 102.447.638,68 qu'il vous est proposé de reporter à nouveau.

Réserves

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à EUR 162.203.270,83 et se présentera comme suit :

	EUR
Réserve légale	2.477.951,00
Autres réserves	57.277.681,15
Report à nouveau	102.447.638,68
	162.203.270,83

Rapport de gestion social

Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres au cours de l'exercice 2020.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2020, Socfin n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b) et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24.779.510 euros représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 02/01/2017, Monsieur Hubert Fabri a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 54,24% dans le capital de Socfin.

Le 10/03/2008, Bolloré Participations a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 38,75% dans le capital de Socfin.

h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année* ».

Art. 22. des statuts : « *En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur* ».

Art. 31. des statuts : « *Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales* ».

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « *Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil* ».

Rapport de gestion social

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : « En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi. L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi ».

- j) Les termes et conditions de l'emprunt obligataire du 9 décembre 2016 et du crédit revolving du 11 juin 2019 prévoient qu'en cas de changement de contrôle de la Société (i.e. Socfin), les créanciers ont le droit de demander le remboursement immédiat de leurs prêts.

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2017 et encore tout au long de l'exercice 2020.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

Au 31 décembre 2020, la valeur estimée de Socfin avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à 294,7 millions d'euros (soit EUR 20,81 par action). Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à EUR 23,20 au terme de l'exercice 2020 contre EUR 26,60 un an plus tôt.

Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement post-clôture important concernant la Société n'est à signaler.

Impact de la crise sanitaire de la Covid-19

Outre les mesures sanitaires prises par le Groupe et décrites dans le rapport de développement durable, le Groupe a, au début de la crise de la Covid-19, limité la saignée des hévéas aux parcelles les plus productives. Il en résulte une production de caoutchouc propre inférieure de 14% au budget. Cette baisse de production a été compensée par l'augmentation des achats aux tiers.

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité huile de palme.

Les prévisions financières de la Société et de ses filiales directes et indirectes pour les exercices 2021 et 2022, les niveaux soutenus des prix de marchés dans cette première partie de l'année, indiquent que l'activité générera des liquidités suffisantes pour faire face aux obligations du Groupe et assurer la perspective de continuité de l'exploitation.

Principaux risques et incertitudes

Les investissements du Groupe tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2021 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

Le mandat de Monsieur Hubert Fabri, administrateur sortant, vient à échéance cette année. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2027.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux actionnaires de
Société Financière des Caoutchoucs S.A.
4, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société Financière des Caoutchoucs S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons

que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre sujet

Les états financiers de la société au 31 décembre 2019 ont été audités par un autre Réviseur d'Entreprises Agréé qui a émis une opinion non-modifiée sur ces états financiers le 9 avril 2020.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des parts dans et créances sur des entreprises liées

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette des parts dans et créances sur des entreprises liées s'élève à 277 millions d'euros et représente 88% du total actif du bilan. Ces parts dans et créances sur des entreprises liées sont évalués au coût d'acquisition historique, respectivement leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires. En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

L'appréciation du caractère durable de dépréciation de ces participations requiert l'exercice du jugement du Conseil d'Administration dans son choix des éléments à considérer selon les participations et créances concernées, qu'il s'agisse d'éléments de marché (cours de bourse lorsqu'applicable) et/ou historiques (quote-part d'actif net comptable réévalué) et/ou prévisionnels (flux de trésorerie futurs aux actionnaires actualisés).

En raison du montant significatif des parts dans et créances sur des entreprises liées ainsi que du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur par le Conseil d'Administration, nous avons considéré l'évaluation des parts dans et créances sur des entreprises liées comme un point clé de notre audit.

Réponse d'audit apportée

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs des parts dans et créances sur des entreprises liées :

- Nous avons apprécié les méthodes de valorisation utilisées par le Conseil d'Administration, telles que décrites dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels pour déterminer la valeur des corrections de valeur à comptabiliser sur les parts dans et/ou créances sur des entreprises liées ;
- Nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes de valorisation retenues par le Conseil d'Administration :
 - pour les valorisations reposant sur des données de marché, nous avons testé la concordance entre les cours de bourse au 31 décembre 2020 utilisés pour la valorisation des participations et les cotations officielles ;
 - pour les valorisations reposant sur des éléments historiques, nous avons testé la concordance entre les capitaux propres retenus et l'information financière des entreprises liées et nous avons évalué le caractère probant de la documentation sur laquelle les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés ;
- Nous avons évalué le caractère approprié des informations présentées dans la note 3 - Immobilisations financières de l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel comprenant les rapports de gestion et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de sauvegarde appropriées s'il y a lieu.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mai 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est d'un an.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise présentée aux pages 19 à 24 relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises

sont en concordance avec les états financiers et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Yves EVEN

Luxembourg, le 30 avril 2021

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2020

		2020	2019
A C T I F	<i>Note</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		186.370.890,33	180.252.467,00
Créances sur des entreprises liées		90.592.500,00	90.232.500,00
		276.963.390,33	270.844.967,00
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées	4		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		36.602.375,37	36.456.245,00
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		51.846,24	653,38
		36.654.221,61	36.456.898,38
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		12.383,73	22.147,69
		36.666.605,34	36.479.046,07
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		313.629.995,67	307.324.013,07

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

		2020	2019
PASSIF	Note	EUR	EUR
CAPITAUX PROPRES	5		
Capital souscrit		24.779.510,00	24.779.510,00
Primes d'émission		501.846,51	501.846,51
Réserves			
Réserve légale		2.477.951,00	2.477.951,00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		57.277.681,15	57.277.681,15
		59.755.632,15	59.755.632,15
Résultats reportés		93.782.497,98	93.602.025,95
Résultat de l'exercice		8.665.140,70	8.833.634,25
Acomptes sur dividendes		0,00	-786.651,11
		187.484.627,34	186.685.997,75
DETTES			
Emprunts obligataires non convertibles	6		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		80.195.555,56	195.555,56
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0,00	80.000.000,00
Dettes envers des établissements de crédit	7		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		30.000.128,50	40.000.459,56
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		106.627,25	84.121,30
Dettes envers des entreprises liées	8		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		15.542.697,62	90.000,00
Autres dettes			
Dettes fiscales		32.370,00	0,00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		267.989,40	267.878,90
		126.145.368,33	120.638.015,32
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		313.629.995,67	307.324.013,07

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2020

		2020	2019
	Note	EUR	EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-1.407.327,42	-1.361.483,81
Autres charges d'exploitation		-11.131,99	-15.114,53
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	9	14.930.975,66	14.203.177,37
Autres intérêts et autres produits financiers			
Autres intérêts et produits financiers		117,47	20.409,58
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-30.689,32	-27.948,59
autres intérêts et charges financières		-4.784.513,47	-3.934.137,76
Impôts sur le résultat		79,77	-190,39
Résultat après impôts sur le résultat		8.697.510,70	8.884.644,25
Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.		-32.370,00	-51.010,00
Résultat de l'exercice		8.665.140,70	8.833.634,25

Proposition de répartition bénéficiaire

	2020	2019
	EUR	EUR
Report à nouveau	102.447.638,68	93.782.497,98
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	0,00	865.316,22
90% aux 14.159.720 actions	0,00	7.787.846,00
	102.447.638,68	102.435.660,20
Dividende par action	EUR 0,00	EUR 0,55

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

3. Annexe aux états financiers sociaux de l'exercice 2020

Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 5 décembre 1959 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de « soparfi » le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 5937 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0027967834.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com. L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Continuité d'exploitation, y inclus impact de la pandémie COVID-19

Au 31 décembre 2020, les passifs exigibles à moins d'un an excèdent les actifs réalisables à moins d'un an pour un montant de EUR 124.478.763 soit :

- Compte tenu du terme du prêt (note 3) et du terme de l'avance (note 4) consentis à Socfinaf S.A., les actifs réalisables à court terme s'élèvent à EUR 1.666.605, et
- les passifs exigibles à moins d'un an s'élèvent à EUR 126.112.998, principalement en raison de l'échéance au 9 décembre 2021 des obligations non-convertibles d'un montant de EUR 80.000.000 (note 6) ainsi qu'aux dettes envers des établissements de crédit dues à moins d'un an d'un montant de EUR 30.000.000 (note 7).

La Société prend toutes les mesures nécessaires afin de trouver des sources de financements lui permettant de faire face à ses obligations financières et est en négociation avec divers établissements financiers afin de conclure des contrats de financement. La Société

continue d'évaluer le caractère raisonnable des offres qui lui sont présentées.

Dans l'intervalle, et afin de garantir sa capacité à poursuivre son activité sur une base de continuité d'exploitation, la Société bénéficie aux termes d'une lettre de confort de l'engagement d'actionnaires à apporter le support financier nécessaire pour lui permettre de faire face à ses obligations, dans la limite de EUR 110.000.000, et ce jusqu'au 30 juin 2022.

Par ailleurs, durant l'année 2020, bien que l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités de la Société et de ses filiales a été limité, la Direction s'est adaptée aux nouvelles contraintes et suit en permanence l'évolution des risques liés à cette crise sanitaire. La propagation du virus demeure active et imprévisible, ce qui ajoute des incertitudes au développement économique d'une part et à la marche des affaires du Groupe d'autre part.

En tenant compte des mesures décrites ci-dessus et de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur base des

Etats financiers sociaux

informations disponibles à ce jour (mars 2021), la Société a préparé un plan de trésorerie évaluant la position de liquidité de la Société et de ses filiales sur base des meilleures estimations de la Direction. En considérant l'activation partielle de l'engagement d'actionnaires tel que décrit ci-dessus, ce plan de trésorerie montre des liquidités suffisantes pour permettre à la Société de faire face à ses obligations et confirment l'hypothèse de la continuité d'exploitation de la Société pour au moins les douze mois suivant la date d'approbation des présents états financiers.

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 relatifs à certains postes de l'actif, du passif et du compte de profits et pertes ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020. Ces reclassifications n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ou au taux inclus dans le contrat de couverture pour les éléments couverts par un contrat de change à terme. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non-réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections

Etats financiers sociaux

de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui

tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'imaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Etats financiers sociaux

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Prix d'acquisition/valeur nominale au début de l'exercice	180.252.467,00	176.333.533,04	90.592.500,00	90.232.500,00	270.844.967,00	266.566.033,04
Augmentations	6.118.423,33	3.918.933,96	0,00	360.000,00	6.118.423,33	4.278.933,96
Diminutions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix d'acquisition/valeur nominale à la fin de l'exercice	186.370.890,33	180.252.467,00	90.592.500,00	90.592.500,00	276.963.390,33	270.844.967,00
Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	186.370.890,33	180.252.467,00	90.592.500,00	90.592.500,00	276.963.390,33	270.844.967,00

Informations sur les mouvements de l'exercice :

Au cours de l'exercice, la Société a acquis :

- 55.649 actions de Socfinasia, portant le pourcentage de détention de 57,81% à 58,09% ;
- 448.089 actions de Socfinaf, portant le pourcentage de détention de 62% à 64,51%.

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres en devises (y inclus résultat net)	Résultat net en devises
Socfinaf S.A. (**)	Luxembourg	64,51	137.245.816	31.12.2020	EUR	252.297.336	-28.649.334
Socfinasia S.A. (**)	Luxembourg	58,09	48.579.664	31.12.2020	EUR	421.367.605	32.138.586
Induservices S.A. (*)	Luxembourg	35,00	35.000	31.12.2020	EUR	236.129	3.936
Management Associates S.A. (*)	Luxembourg	20,00	400.000	31.12.2020	EUR	2.437.089	-167.918
			180.260.480				

(*) Sur base de données financières non auditées.

(**) Sur base de données financières auditées au 31 décembre 2020.

Evaluation des parts dans des entreprises liées

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est d'avis que la juste valeur de chaque investissement est supérieure à sa valeur comptable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Informations et évaluation des créances sur des entreprises liées

Au 31 décembre 2020, les créances sur des entreprises liées se composent principalement d'une créance sur la société Socfinaf S.A. d'un montant nominal de EUR 90.000.000,00 (2019 : EUR 90.000.000,00) et qui porte intérêts à un taux fixe de 4,80%. Début 2021, l'échéance de cette créance, initialement remboursable le 9 décembre 2021, a été reportée au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Etats financiers sociaux

Note 4. Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées sont principalement composées d'une avance consentie à Socfinaf S.A. d'un montant de EUR 35.000.000 (2019 : EUR 35.000.000). La Société s'est engagée à ne pas demander le remboursement de cette avance avant le 30 juin 2022.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est d'avis que la créance est pleinement recouvrable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividendes EUR
Situation au 1^{er} janvier 2019	24.779.510,00	501.846,51	2.492.000,00	57.277.681,15	91.456.809,10	10.784.330,07	-786.651,11
Affectation du résultat de l'exercice 2018 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 28 mai 2019 :							
• Résultats reportés			-14.049,00		2.145.216,85	-2.131.167,85	
• Dividendes						-7.079.860,00	
• Tantièmes						-786.651,11	
• Acomptes sur dividendes 2018						-786.651,11	786.651,11
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 28 octobre 2019							-786.651,11
Résultat de l'exercice 2019						8.833.634,25	
Situation au 31 décembre 2019	24.779.510,00	501.846,51	2.477.951,00	57.277.681,15	93.602.025,95	8.833.634,25	-786.651,11
Affectation du résultat de l'exercice 2019 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 26 mai 2020 :							
• Résultats reportés					180.472,03	-180.472,03	
• Dividendes						-7.079.860,00	
• Tantièmes						-786.651,11	
• Acomptes sur dividendes 2019						-786.651,11	786.651,11
Résultat de l'exercice 2020						8.665.140,70	
Situation au 31 décembre 2020	24.779.510,00	501.846,51	2.477.951,00	57.277.681,15	93.782.497,98	8.665.140,70	0,00

Capital souscrit

Au 31 décembre 2020 et 2019, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 24.779.510,00 représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale.

Primes d'émission

Au 31 décembre 2020 et 2019, la prime d'émission s'élève à EUR 501.846,51.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Etats financiers sociaux

Note 6. Emprunts obligataires non-convertibles

Le 9 décembre 2016, la Société a émis 800 obligations d'une valeur nominale de EUR 100.000,00 portant intérêts à un taux fixe de 4% l'an, assorties d'une date de maturité au 9 décembre 2021. Ces obligations sont cotées sur le marché EURO MTF sous le numéro ISIN XS1531558440.

Note 7. Dettes envers des établissements de crédit

Au 31 décembre 2020, les dettes envers des établissements de crédit sont principalement composées d'un « Revolving Credit Facility » non confirmé tiré à hauteur de EUR 30.000.000 (2019 : EUR 40.000.000).

Ce crédit est assorti d'un engagement de la Société à obtenir la certification RSPO pour l'ensemble de ses plantations palmiers avant le 31/12/2021. La Société et ses filiales poursuivent leurs efforts dans cette voie en coordination avec la Banque.

Note 8. Dettes envers des entreprises liées

Au 31 décembre 2020, les dettes envers des entreprises liées sont principalement composées du solde du compte courant dû à Socfinde S.A. pour un montant de EUR 15.539.714,12 (2019 : EUR -13.265,14).

Note 9. Produits provenant de participations

	2020	2019
	EUR	EUR
Dividendes reçus	9.105.263,33	9.061.343,80
Intérêts sur créances	5.825.712,33	5.141.833,57
	14.930.975,66	14.203.177,37

Note 10. Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés commerciales luxembourgeoises sont soumises.

Note 11. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2020, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 5.938 (2019 : EUR 10.312) de jetons de présence et EUR 786.651 (2019 : EUR 865.316) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2020, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Note 12. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des sociétés qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etats financiers sociaux

Etant donné l'instabilité économique et politique dans ces pays d'Afrique (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et République Démocratique du Congo) et d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Indonésie), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 13. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020 et 2019, la Société n'a pas d'engagements hors bilan significatifs.

Note 14. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement post-clôture important concernant la Société n'est à signaler.

